

l'est du québec

Sept-Îles · Hauterive · Forestville · Rimouski · Matapédia · Baie

en bref

Une facture de \$307,676

SCHEFFERVILLE - Aux grands maux, les grands remèdes. C'est ce qu'ont décidé les autorités municipales. Aussi, plutôt que de continuer à attendre une réponse du ministre de la Justice du Québec au sujet du corps de police de l'endroit, le maire Bégin et ses conseillers ont décidé d'envoyer une facture de \$307,676 à Me Bédard. Cette facture représente le coût annuel du service de police de Schefferville. Service que la ville n'est pas obligée de maintenir vu qu'elle compte moins de 5,000 habitants. La présence de la Sûreté du Québec, de l'avis même du député Perron, coûterait au gouvernement la somme de \$500,000.

Vicaires épiscopaux

HAUTERIVE - L'évêque du diocèse, Mgr Roger Ebacher, vient de nommer les deux vicaires épiscopaux qu'il appelle ainsi à partager sa tâche pastorale dans le diocèse. Il s'agit de l'abbé Gaston Vachon de Hauterive et du père Paul-Emile Richard, curé de Clarke City. Ces nominations surviennent après une consultation affectée auprès de 500 personnes. M. Vachon s'occupera de la région ouest du diocèse et M. Richard de la région est. Ils entreront en fonctions le 1er août.

Expo en électrotechnique

MATANE - Toute la population de la région est invitée à participer à une exposition en électrotechnique présentée au cégep de Matane les 23 et 24 avril. Réalisée par les étudiants en électrotechnique de première et deuxième année et par les étudiants en instrumentation et contrôle, cette exposition regroupe une vingtaine d'expériences qui seront présentées dans les laboratoires d'électrotechnique. Au programme: jeux de lumière, serrures électroniques, régulateurs d'intensité lumineuse, contrôles à distance, décodeur numérique, jeu de dés électronique, etc.

Session prolongée

LA POCATIÈRE - La session d'hiver sera prolongée jusqu'au 30 mai, au cégep de La Pocatière, pour compenser les jours de classe perdus lors de la grève des employés de soutien. Elle devait se terminer le 15 mai. La prolongation de deux semaines, s'ajoutant à certains congés et à une réduction du nombre de jours prévus pour les examens, permettra une session de 68,5 jours d'activités pédagogiques, comparativement à une session normale de 75 jours. L'évaluation des élèves se fera au cours des trois derniers jours.

Colloque à Rimouski

RIMOUSKI - Un colloque sur les travaux de la baie James sera tenu au cégep de Rimouski, les 22, 23 et 24 avril, à l'intention des étudiants et de la population régionale, afin de les informer sur la nature de ce complexe hydro-électrique. Organisé par le département de génie civil du cégep, le colloque traitera des besoins d'énergie hydro-électrique au Québec, de la réalisation de LG-2 et LG-3, du transport de l'énergie, de la situation générale du complexe et des retombées économiques de ces travaux en milieu régional. Des représentants d'Hydro-Québec, de la Société d'énergie de la baie James, de la Société de développement de la baie James et de Sometal Atlantic participeront à ces journées d'information.

Assemblée générale

SAINT-GEORGES - Le Conseil économique de Beauce tiendra son assemblée générale annuelle le 23 avril, à 19h30, à l'auberge-motel Benedict Arnold, de Ville Saint-Georges. Le président, M. Jean-Denis Poulin, fera l'énoncé des activités accomplies au cours de l'année 1979, et M. Serge Roy, directeur général, présentera le rapport d'activités 1980. De plus, pour clore cette assemblée, un léger goûter sera servi.

Le mois culturel

CAP-AUX-MEULES - Le mois culturel 1980 des îles de la Madeleine se tiendra à l'auditorium de la polyvalente du 26 avril au 11 juin, avec deux semaines de relâche entre les 2 et 16 mai. Trois comédies, "... et à la fin était le bang" de Obaldia, "Les faux brillants" de F.G. Marchand et "Les assassins associés" de Robert Thomas, seront présentées par la troupe des Bohémiens et la Baraque. Le programme du mois inclut également deux concerts de l'Harmonie des îles et la présentation du film "En route pour la gloire" du réalisateur Hal Hashby. Les billets sont actuellement disponibles à la polyvalente. Pour information ou réservation: 966-2963.

Club de ski Gallix

SEPT-ÎLES - M. Jacques Raymond, président du club de ski Gallix, rappelle à l'intention de son monde que l'assemblée générale du club aura lieu le 28 avril aux Mouettes, à compter de 19h30. Plusieurs questions sont inscrites à l'ordre du jour, dont la réélection du bureau de direction.

Rencontre avec l'UCCQ

PORT-CARTIER - C'est le 29 avril que le président de la Conférence des maires de la Côte-Nord, M. Bernard Dionne, rencontrera le président de l'Union des conseils de comté du Québec afin de parvenir à un accord sur la représentation de l'UCCQ au sein du comité de consultation sur les municipalités régionales de comté. On se souviendra que l'UCCQ avait nommé le maire de Pointe-au-Pic sur le comté de la Côte-Nord et que M. Dionne préférerait la nomination du maire de Sacré-Coeur.

Gestion de la PME

PORT-CARTIER - Le 28 avril, à compter de 19h au motel Château, une séance d'information sur la PME sera organisée par la Banque fédérale de développement. Le lendemain, à compter de 6h et tout le reste de la journée, aura lieu un séminaire sur la gestion de la PME. Pour informations supplémentaires: Jacques Auger ou Michel Trépanier au numéro 968-1420. Frais de participation: \$30.

Prix de l'essence

SEPT-ÎLES - Selon le Centre de recherche et d'information en consommation, le CRIC, l'essence ne coûte pas tellement plus cher à Sept-Îles qu'ailleurs dans le reste de la province. Une étude menée par l'organisme populaire tend à démontrer cette affirmation. Quant au prix de l'essence en ville, le CRIC note une différence de .02 entre le plus bas et le plus haut prix chez les détaillants d'essence de Sept-Îles. Et le CRIC rappelle que, contrairement à ce que le public pense, l'essence ne coûte pas moins cher dans les libre-service.

Immatriculation 1980

SEPT-ÎLES - Une pétition signée par 200 personnes et adressée à M. Lucien Boly, président du conseil d'administration de la Caisse pop Desjardins de Sept-Îles, s'étonne que la caisse locale n'ait pas participé à l'opération Immatriculation '80. Les administrateurs de la caisse en question ont répondu qu'ils n'avaient pas voulu participer à une telle opération parce que la ville comptait un Bureau des véhicules automobiles. Pourtant, font remarquer les signataires, Hauterive compte aussi un bureau des véhicules et la caisse pop locale a participé à l'opération Immatriculation '80.

L'Institut maritime du Québec loge dans de nouveaux locaux

par J.-Claude PAQUET
du bureau du Soleil

RIMOUSKI - Le ministre de l'Éducation du Québec, M. Jacques-Yvan Morin, inaugurerait, samedi dernier, le nouvel établissement de l'Institut maritime du Québec à Rimouski. Plusieurs centaines de personnes ont participé à la cérémonie, dont les dirigeants de l'institut et du cégep de Rimouski, ainsi que de nombreuses personnalités qui ont participé à la fondation de l'institut de marine, en 1944.

Situé au numéro 53 de la rue Saint-Germain ouest, à Rimouski, cet édifice appartenait à la communauté des Soeurs de la Charité. Il fut acheté par le cégep en 1976, au coût de \$710,000, et a été rénové en 1978 pour un montant de \$3,280,000. Avec l'installation d'équipements spécialisés de l'ordre de \$1,5 million, près de \$6 millions ont été investis en deux ans.

La désuétude de l'ancien immeuble de l'Institut maritime, le manque d'espace et d'équipement spécialisés sont, autant de raisons qui ont conduit le cégep de Rimouski et le gouvernement du Québec à investir dans l'achat et la rénovation de cet édifice.

Notes historiques

L'école de marine de Rimouski a été fondée en 1944, grâce à l'initiative de personnalités rimouskoises, dont MM. Jules-A. Brillant, Paul-E. Gagnon, avocat, Mgr Antoine Gagnon, premier secrétaire de la corporation de l'École technique, Antoine Gauthier, ainsi que les autorités du séminaire de Rimouski.

De 1944 à 1950, l'école de marine faisait partie de l'École

d'arts et métiers, après quoi elle s'en est détachée pour devenir une école spécialisée. En mai 1950, les locaux de l'institution furent rasés dans l'incendie qui a détruit la moitié de la ville de Rimouski, mais en septembre 1951, elle rouvrit ses portes dans son nouvel édifice de la rue Saint-Louis. Les gouvernements fédéral et provincial avaient investi \$720,000 pour la construction de l'institut, lequel fut administré au moyen de subsides versés à la corporation de l'École technique jusqu'en 1958. C'est alors que l'école acquiert le nom d'Institut de marine et est classée au même rang que les instituts de technologie de l'enseignement spécialisé de la province.

Pendant près de 20 ans, l'école de marine de Rimouski fut la seule du genre au Canada. Mais la pénurie grandissante d'officiers de marine, ainsi que le développement des techniques de marine amenèrent l'ouverture successive de trois autres écoles dans d'autres provinces.

Fort de son expérience, le gouvernement du Québec prit, en 1966, l'initiative d'étendre cet enseignement en fondant l'Institut de technologie maritime du Québec, à Québec. En même temps, on mettait en place dans différentes régions du Québec un réseau d'enseignement aux adultes, offrant les cours nécessaires à l'obtention de brevets d'officiers de marine, émis par le ministère des Transports.

La décision d'implanter l'enseignement des techniques maritimes à Québec faisait suite aux demandes et inquiétudes des dirigeants de l'industrie maritime, qui appréhendaient une sérieuse pénurie d'officiers compétents pour la mari-

ne marchandecanadienne. En 1961, le ministère de l'Éducation créait un comité consultatif représentant tous les secteurs de l'industrie maritime. Dans un premier rapport remis en 1963, ce comité recommandait l'ouverture d'un institut dans la région de Québec et la centralisation de la direction de l'enseignement maritime à cet endroit, tout en recommandant la poursuite des cours spéciaux à Rimouski, Québec et Montréal.

L'arrêté ministériel de 1966 qui créait l'Institut de technologie maritime à Québec décrivait en même temps l'annexion de l'École d'architecture navale qui était alors sous la direction d'Edware Weise à Québec, ainsi que l'annexion à Québec des options de radiocommunications et de navigation qui étaient dispensées à l'Institut de marine de Rimouski.

À partir de 1968, l'enseignement dispensé par l'Institut de Rimouski alterne avec celui de Québec. Les étudiants en sciences nautiques complètent leur première année à l'Institut de marine de Rimouski et poursuivent leurs études à Québec, alors que l'option mécanique est entièrement donnée à Rimouski. Quant à l'architecture navale et aux radiocommunications, elles sont également enseignées à Québec.

En 1969, les options mécanique de marine et navigation sont intégrées dans un système coopératif qui se traduit par un système d'alternance des études théoriques et des stages d'apprentissage en mer.

La polémique

En 1971, l'enseignement maritime est intégré au cégep François-Xavier-Garneau de Québec par ar-

rêté en conseil, et c'est alors que surgit la polémique entre Québec et Rimouski. Campagnes virulentes en faveur de l'un ou de l'autre endroit, jusqu'à ce qu'en 1974, un nouvel arrêté en conseil renverse celui de 1971. Ce dernier reconnaissait au cégep de Rimouski le devoir d'assumer l'enseignement maritime au Québec.

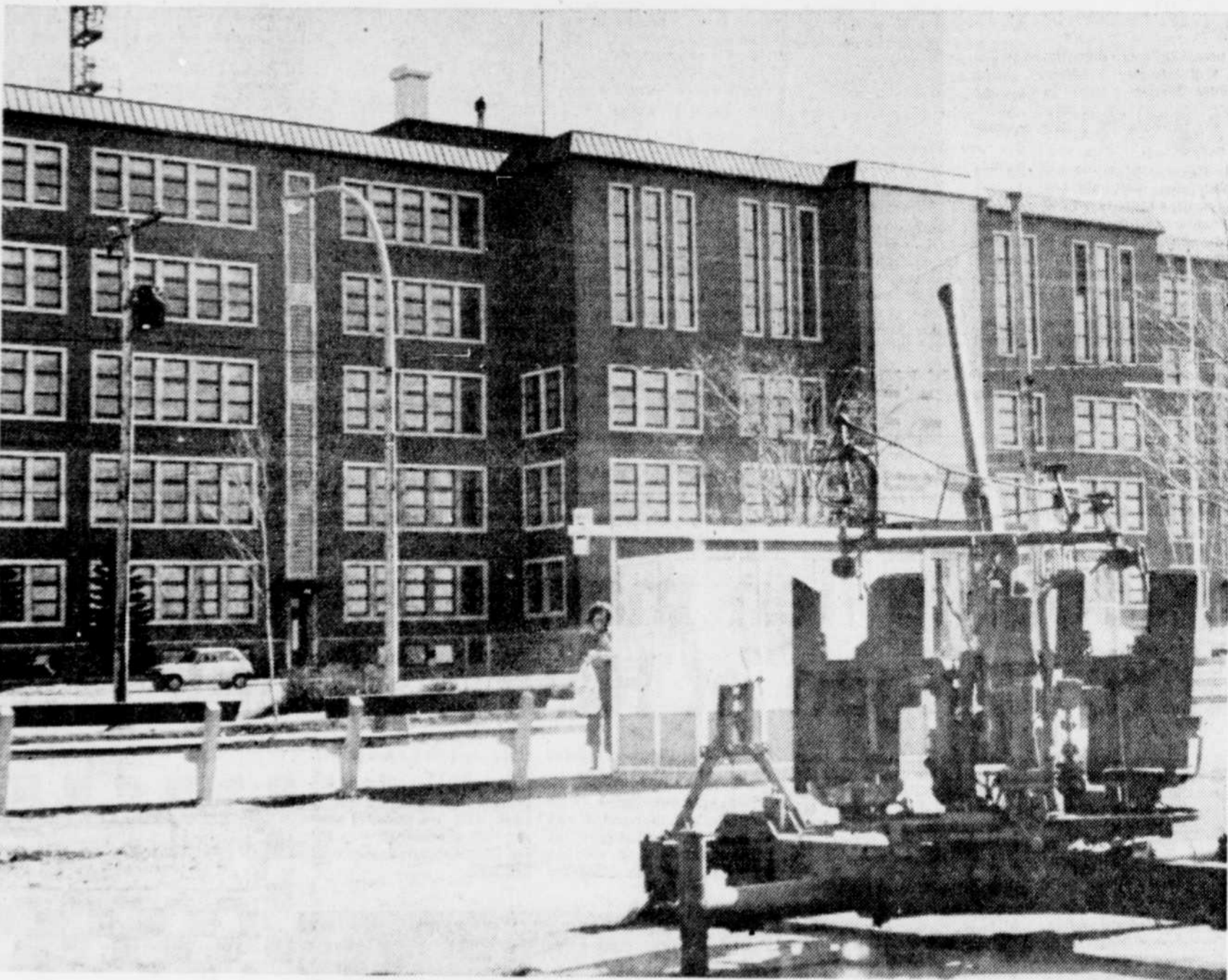
Enfin, à l'automne de 1979, l'Institut quitte l'édifice de la rue Saint-Louis pour aménager dans l'édifice nouvellement aménagé et plus spacieux, répondant aux besoins d'expansion qui se faisaient sentir depuis 1971.

L'Institut étant voué à la formation d'officiers de marine et de techniciens en architecture navale, quatre programmes y sont dispensés: techniques de navigation, techniques de mécanique de la marine, techniques de radiocommunication et techniques d'architecture navale. Les cours doivent se conformer aux normes de formation professionnelle du ministère de l'Éducation, ainsi qu'aux exigences du ministère fédéral des Transports.

À cette fin, le nouvel édifice a été aménagé de manière à recréer le plus fidèlement possible le milieu dans lequel les étudiants seront appelés à travailler plus tard.

D'un autre côté, alors que plusieurs institutions d'enseignement limitent l'accès à certains de leurs programmes ou connaissent une baisse de clientèle, l'Institut maritime est en plein essor.

Au cours des dernières années, les effectifs étudiants sont en effet passés de 196 en 1977 à 221 en 1978, 261 en 1979, et ont atteint 334 au cours de la présente année scolaire. On s'attend que l'Institut dépasse les 400 étudiants au cours de 1981.



Le nouvel établissement de l'Institut maritime du Québec à Rimouski, qui vient d'être inauguré, est situé au 53 de la rue Saint-Germain ouest, à Rimouski.

DONNEZ L'HEURE DONNEZ L'HEURE

186,000 PERSONNES DÉFICIENTES MENTALES ONT BESOIN DE VOUS - DU 21 AU 24 AVRIL



Vous pouvez remettre la valeur d'une heure de votre temps au bénévole qui vous sollicitera ou à votre Caisse Populaire et d'économie participante. Les chèques peuvent être faits à l'ordre de

Association du Québec pour les déficients mentaux
1193, rue Place Phillips
Suite 3950
Montréal Québec
H3B 3E1
(514) 282-3483

Miracle Mart

CORRECTIONS

Des erreurs se sont glissées dans notre circulaire "Super-soldes" du 21 avril.

Page 1 - Dans la description de la bicyclette "Avant-garde", on aurait dû lire: pédales de courses avec réflecteurs.

Page 3 - La photo des piles transistorisées de format C ou D est incorrecte.

Page 5 - Le symbole "Tel qu'annoncé à la T.V." s'applique seulement aux culottes "Hanna" qui sont en solde jusqu'au 17 mai.

Page 16 - Dans la description de la botte "Kodiak", on aurait dû lire: semelle vulcanisée à l'épreuve de l'huile.

Nous nous excusons auprès de notre clientèle

Comeau · Matane · Gaspé · Murdochville · Rivière-du-Loup · Cabano · Carleton · Îles-de-la-Madeleine · Chandler · B



Avant le départ des 23 stagiaires des techniques d'éducation spécialisée, MM. Gratien Jean, contrôleur, et Jacques Fournier, directeur général, Mme Cécile Laboussière et M. André Tremblay, professeurs animateurs, ont expliqué les conditions de financement de cette initiative.

Stages en Haïti et en France de 23 étudiants

par Réal LABERGE

LA POCATIÈRE — Grâce à l'initiative et à l'ardeur qu'ils ont mises à surmonter les difficultés de financement de leur projet, deux groupes totalisant 23 étudiants et étudiantes des techniques d'éducation spécialisée du cégep de La Pocatière pourront faire des stages en perfectionnement de trois semaines en Haïti et en France.

Le premier groupe de 15 stagiaires a pris le départ pour la Normandie, après avoir recueilli quelque \$17.000. Le second groupe est parti pour Port-au-Prince, samedi, ayant réussi à recueillir près de \$10.000.

Les principaux moyens de financement ont consisté dans l'organisation d'un souper-bénéfice, une vente de chocolat, des souscriptions obtenues du cégep et autres organismes, et une contribution de \$100 à \$150, que chaque stagiaire se devait d'amasser personnellement.

Intégrés à la formation régulière

Appelés à travailler auprès des personnes inadaptées, les étudiants et étudiantes en sont à la troisième et dernière année de leur formation et ils ont tout récemment terminé un stage de 12 semaines dans différents centres du Québec.

Ainsi, les stages en Haïti et en France seront un prolongement des stages commencés au Québec. Chaque étudiant sera affecté à une équipe de travail et aura à effectuer toutes les tâches normales d'un stage régulier, sous la supervision de deux professeurs qui les accompagneront, soit M. André Tremblay, en Haïti, et Mme Cécile Laboussière en France.

On s'est fixé comme objectifs principaux de se sensibiliser à des approches différentes dans la rééducation des inadaptés, de se familiariser à des facteurs d'adaptation reliés aux pays, à la culture et à la race, de mettre en application des connaissances acquises au cours de leur formation et d'échanger enfin des connaissances par la discussion et les documents.

En Haïti, à l'école de Saint-Vincent, les stagiaires rencontreront des handicapés physiques et des aveugles, puis au Centre d'éducation spéciale, des handicapés mentaux de deux à 18 ans. Les étudiants reviendront le 10 mai.

En France, après un séjour à Paris d'une semaine, les stagiaires consacreront les deux semaines suivantes entre une quinzaine de centres différents de Normandie, dans le secteur sud de l'Alsace. Ils reviendront le 7 mai.

Le cégep de La Pocatière laisse tomber le football

LA POCATIÈRE — Il n'y aura plus d'équipe du cégep de La Pocatière dans la Ligue de football intercollégial de la Fédération des associations sportives collégiales du Québec (FASCO).

C'est une décision ferme qu'ont dévoilée ces jours derniers les autorités de ce collège, en justifiant ce geste par les difficultés rencontrées dans le recrutement

des joueurs de football ayant de l'expérience.

L'annonce faite par le directeur général du cégep, M. Jacques Fournier, a pris par surprise et jetés dans la consternation les sportifs de la région qui espéraient que les Gaulois auraient encore l'occasion et la chance de renouer après trois années difficiles, avec le succès et l'euphorie des triomphes des années précédentes.

Témiscouata: la coopérative du JAL est menacée de disparition

par Michel DAVID

A moins que le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) n'intervienne en extrême pour sauver son projet de pommes de terre de semence, la coopérative de développement agro-forestier du Témiscouata (JAL) n'aura d'autre choix que de se saborder.

La situation est à ce point critique que le JAL tiendra une assemblée de fermeture mercredi le 23 avril si, d'ici là, le ministère ne répond pas favorablement à la demande de subvention présentée en juillet 1978.

La demande initiale était de \$100.000 mais depuis deux ans, les investissements effectués et surtout la disproportion qui s'est établie entre les coûts de production et les prix de vente ont entraîné l'accroissement d'un déficit qui s'élève aujourd'hui à \$410.000. Les \$190.000 qu'on demande au MAC constituent donc un minimum.

Entre-temps, les pressions se sont multipliées auprès du ministère, qui avait été pour beaucoup dans le lancement du projet, en 1975. Malgré les études et les assurances répétées, aucune décision ne semble encore avoir été prise. Depuis presque un an, la requête du JAL doit être soumise "incessamment" au Conseil du trésor, sans qu'elle puisse en franchir le seuil.

Dans l'état actuel des choses, la liquidation pure et simple du projet de pommes de terre ne réglerait pas le problème puisque la valeur de ses actifs est inférieure au total des créances. La coopérative devrait donc vendre ses locaux, meubles et immeubles, de même que les terres agri-

coles et forestières qu'elle possède, ce qui signifie la fin des opérations.

Cela n'empêcherait d'ailleurs pas certains bailleurs de fonds de perdre une partie, sinon la totalité de leur mise puisque leurs prêts ne sont garantis par aucun nantissement ou hypothèque. Ces bailleurs de fonds sont les Clercs de Saint-Viateur (\$60.000), l'Union régionale des caisses po-

pulaires Desjardins (\$40.000) et la population du JAL elle-même (\$30.000).

Un symbole

La disparition de la coopérative constituerait un coup très dur pour la population du Témiscouata, pour qui elle constitue le symbole vivant de la prise en main du développement par le milieu.

Au début des années 1970, lorsque le gouvernement québécois décida de donner suite aux recommandations du BAEQ en fermant les villages dits marginaux, la population de Saint-Juste, Auclair et Lejeune refusa de partir, séquestrant même les fonctionnaires.

Durant les années suivantes, elle se dota d'une structure qui serait le

maitre d'oeuvre d'un développement intégré des ressources biophysiques et humaines, et permit de stabiliser la population par la création d'emplois.

La coopérative de développement du JAL devait par la suite donner naissance à une série d'organismes, comités, coopératives et compagnies appelées à se détacher de la coop mère sitôt assuré leur bon fonctionnement. C'est ainsi qu'étaient successivement mis sur pied un groupement forestier, une entreprise d'extraction d'huiles essentielles, une érabrière de 20.000 entailles, un restaurant, une radio communautaire, un journal local, une corporation touristique, etc.

Pommes de terre

C'est dans cette lignée que s'inscrit le projet de pommes de terre de semence, lancé dans le cadre d'une planification globale de cette production dans la région. En 1979, avec 178 acres en culture et 2.344.794 livres vendues, le projet du JAL comptait déjà pour 15 pour 100 de la production québécoise.

Même si la qualité des sols et l'amélioration des techniques permettent une bonne production, le projet du JAL a vu les difficultés s'accumuler. Malgré l'aide technique et financière apportée par le MAPAQ, le projet se heurte d'abord à des normes bureaucratiques qui l'excluent du crédit agricole et de l'assurance stabilisation des revenus agricoles.

Il répond pourtant aux objectifs du gouvernement en matière d'autosuffisance agro-alimentaire. Dans l'inventaire des ressources physiques régionales qu'elle publiait ré-

cemment, la Conférence administrative régionale de l'Est du Québec (CAREQ) jugeait important de "continuer à développer ce secteur de façon à atteindre, en 1985, une superficie d'au moins 1.200 hectares en culture".

L'autre partie du problème réside dans la chute des prix sur le marché, que n'arrive pas à compenser la diminution des coûts de production. C'est ainsi qu'une livre de pommes de terre de semence produite au coût de \$0.116 se vendait \$0.193 en 1975-76. La même livre produite l'an dernier au coût de \$0.071 se vendait \$0.099. Cette année, on prévoit un coût de production de l'ordre de \$0.08 la livre et un prix de vente oscillant entre \$0.03 et \$0.035. D'où l'accumulation d'un déficit qui rend impensable la poursuite de l'exploitation dans les conditions actuelles.

Un précédent

La question est donc de savoir si le gouvernement acceptera de soutenir la coopérative du JAL ou s'il la laissera disparaître. Deux ans d'hésitation et la discrétion qui entoure le dossier du MAPAQ témoignent de sa délicatesse.

La réponse qu'on lui donnera témoignera de l'importance qu'on attache à un organisme d'autogestion dont il est difficile de quantifier la rentabilité et les effets d'entraînement puisque le JAL n'est pas une coopérative de production, mais de développement.

Pour plusieurs, la décision qui sera prise aura valeur de précédent. Pour les quelque 2.000 habitants du JAL, c'est tout ce pour quoi ils se sont battus depuis dix ans qui est en jeu.



Le J.A.L. c'est le regroupement des villages de Saint-Juste, Auclair et Lejeune, une population d'environ 2.000 habitants.

norman

Notre suggestion cette semaine:

ce pyjama rayé rouge ou marine, à boutons-pression à l'avant. De la naissance à 3 mois **14.00**

Dites: portez à mon compte **notre département cadeaux pour bébé**

vous propose un vaste choix d'items à offrir à l'occasion d'une naissance:

vêtements pour garçons ou filles de 0 à 30 mois et jouets amusants.

Venez sur place ou profitez du service unique de commande téléphonique en signalant: 529-0911.

L'emballage et la livraison seront à nos frais.

- mail st-roch • place laurier •
- place fleur de lys • galeries chagnon •

pour votre CORPS BIOTHERM

cadeau

Du 21 avril au 3 mai 1980 avec tout achat de produits Biotherm de la ligne Corps vous recevrez gratuitement un coffret Spécial Bain contenant un lait corporel 60 ml et un bain crème 30 ml

MAIL ST-ROCH, Québec 529-5741
PLACE LAURIER, Ste-Foy 656-1712
PLACE MONT-MARIE, Lauzon 837-9363
CARREFOUR Charlesbourg 623-1504
PLACE L'ORMIÈRE, Neufchâtel 842-9221

Pensée du jour

"En ce monde, il n'y a rien d'assuré que la mort et les impôts."

Gracieuseté du **RESTAURANT LA SAUVAGÈRE**
 St-Jean-Chrysostome
 839-7914

Dr Marcel Tremblay
 Optométriste
EXAMEN DE LA VUE LUNETTES
 Et verres de contact
 Jours et soirs sur rendez-vous
524-2869
 973, 3e Av., Limoilou, Québec

NUMÉROS GAGNANTS PEU IMPORTE L'ORDRE

11	20	25	27	29	32
6 SUR 6	5 SUR 6	4 SUR 6	5 SUR 6+	NO COMPLÉMENTAIRE S'APPLIQUANT SEULEMENT AU 5 SUR 6	
NOMBRE DE GAGNANTS		PRIX		VENTES TOTALES	
2		\$88,459.50		6	
102		\$1,561.00		1,842,904	
4645		\$95.20			
4		\$26,537.70			

GROS LOT \$100,000 MINIMUM VENDREDI

NUMÉRO COMPLET 786731 3 GAGNANTS DE \$50,000.
CHIFFRES 86731 27 GAGNANTS DE \$5,000.
CHIFFRES 6731 279 GAGNANTS DE \$250.
CHIFFRES 731 2781 GAGNANTS DE \$50.
CHIFFRES 31 27810 GAGNANTS DE \$5.

Tous les billets gagnants de \$250. et \$50. de la Mini sont encaissables à toute succursale de la BCN

le québec régional

Thetford-Mines · Plessisville · Mégantic · Baie-Saint-

en bref

Une facture de \$307,676

SCHEFFERVILLE - Aux grands maux, les grands remèdes. C'est ce qu'ont décidé les autorités municipales. Aussi, plutôt que de continuer à attendre une réponse du ministre de la Justice du Québec au sujet du corps de police de l'endroit, le maire Bégin et ses conseillers ont décidé d'envoyer une facture de \$307,676 à Me Bédard. Cette facture représente le coût annuel du service de police de Schefferville. Service que la ville n'est pas obligée de maintenir vu qu'elle compte moins de 5,000 habitants. La présence de la Sûreté du Québec, de l'avis même du député Perron, coûterait au gouvernement la somme de \$500,000.

Vicaires épiscopaux

HAUTERIVE - L'évêque du diocèse, Mgr Roger Ebacher, vient de nommer les deux vicaires épiscopaux qu'il appelle ainsi à partager sa tâche pastorale dans le diocèse. Il s'agit de l'abbé Gaston Vachon de Hauterive et du père Paul-Emile Richard, curé de Clarke City. Ces nominations surviennent après une consultation effectuée auprès de 500 personnes. M. Vachon s'occupera de la région ouest du diocèse et M. Richard de la région est. Ils entreront en fonctions le 1er août.

Expo en électrotechnique

MATANE - Toute la population de la région est invitée à participer à une exposition en électrotechnique présentée au cégep de Matane les 23 et 24 avril. Réalisée par les étudiants en électrotechnique de première et deuxième année et par les étudiants en instrumentation et contrôle, cette exposition regroupe une vingtaine d'expériences qui seront présentées dans les laboratoires d'électrotechnique. Au programme: jeux de lumière, serrures électroniques, régulateurs d'intensité lumineuse, contrôles à distance, décodeur numérique, jeu de dés électronique, etc.

Session prolongée

LA POCATIERE - La session d'hiver sera prolongée jusqu'au 30 mai, au cégep de La Pocatière, pour compenser les jours de classe perdus lors de la grève des employés de soutien. Elle devait se terminer le 15 mai. La prolongation de deux semaines, s'ajoutant à certains congés et à une réduction du nombre de jours prévus pour les examens, permettra une session de 68,5 jours d'activités pédagogiques, comparativement à une session normale de 75 jours. L'évaluation des élèves se fera au cours des trois derniers jours.

Colloque à Rimouski

RIMOUSKI - Un colloque sur les travaux de la baie James sera tenu au cégep de Rimouski, les 22, 23 et 24 avril, à l'intention des étudiants et de la population régionale, afin de les informer sur la nature de ce complexe hydro-électrique. Organisé par le département de génie civil du cégep, le colloque traitera des besoins d'énergie hydro-électrique au Québec, de la réalisation de LG-2 et LG-3, du transport de l'énergie, de la situation générale du complexe et des retombées économiques de ces travaux en milieu régional. Des représentants d'Hydro-Québec, de la Société d'énergie de la baie James, de la Société de développement de la baie James et de Sométal Atlantic participeront à ces journées d'information.

Assemblée générale

SAINT-GEORGES - Le Conseil économique de Beauce tiendra son assemblée générale annuelle le 23 avril, à 19h30, à l'auberge-motel Benedict Arnold, de Ville Saint-Georges. Le président, M. Jean-Denis Poulin, fera l'énoncé des activités accomplies au cours de l'année 1979, et M. Serge Roy, directeur général, présentera le rapport d'activités 1980. De plus, pour clore cette assemblée, un léger goûter sera servi.

Le mois culturel

CAP-AUX-MEULES - Le mois culturel 1980 des îles de la Madeleine se tiendra à l'auditorium de la polyvalente du 28 avril au 11 juin, avec deux semaines de relâche entre les 2 et 16 mai. Trois comédies, "... et à la fin était le bang" de Obaldia, "Les faux brillants" de F.G. Marchand et "Les assassins associés" de Robert Thomas, seront présentées par la troupe des Bohémiens et la Baraque. Le programme du mois inclut également deux concerts de l'Harmonie des îles et la présentation du film "En route pour la gloire" du réalisateur Hal Hashby. Les billets sont actuellement disponibles à la polyvalente. Pour information ou réservation: 966-2963.

Club de ski Gallix

SEPT-ÎLES - M. Jacques Raymond, président du club de ski Gallix, rappelle à l'intention de son monde que l'assemblée générale du club aura lieu le 28 avril aux Mouettes, à compter de 19h30. Plusieurs questions sont inscrites à l'ordre du jour, dont la réélection du bureau de direction.

Rencontre avec l'UCCQ

PORT-CARTIER - C'est le 29 avril que le président de la Conférence des maires de la Côte-Nord, M. Bernard Dionne, rencontrera le président de l'Union des conseils de comté du Québec afin de parvenir à un accord sur la représentation de l'UCCQ au sein du comité de consultation sur les municipalités régionales de comté. On se souviendra que l'UCCQ avait nommé le maire de Pointe-au-Pic sur le comité de la Côte-Nord et que M. Dionne préférerait la nomination du maire de Sacré-Coeur.

Gestion de la PME

PORT-CARTIER - Le 28 avril, à compter de 19h au motel Château, une séance d'information sur la PME sera organisée par la Banque fédérale de développement. Le lendemain, à compter de 6h et tout le reste de la journée, aura lieu un séminaire sur la gestion de la PME. Pour informations supplémentaires: Jacques Auger ou Michel Trépanier au numéro 968-1420. Frais de participation: \$30.

Prix de l'essence

SEPT-ÎLES - Selon le Centre de recherche et d'information en consommation, le CRIC, l'essence ne coûte pas tellement plus cher à Sept-Îles qu'ailleurs dans le reste de la province. Une étude menée par l'organisme populaire tend à démontrer cette affirmation. Quant au prix de l'essence en ville, le CRIC note une différence de .02 entre le plus bas et le plus haut prix chez les détaillants d'essence de Sept-Îles. Et le CRIC rappelle que, contrairement à ce que le public pense, l'essence ne coûte pas moins cher dans les libre-service.

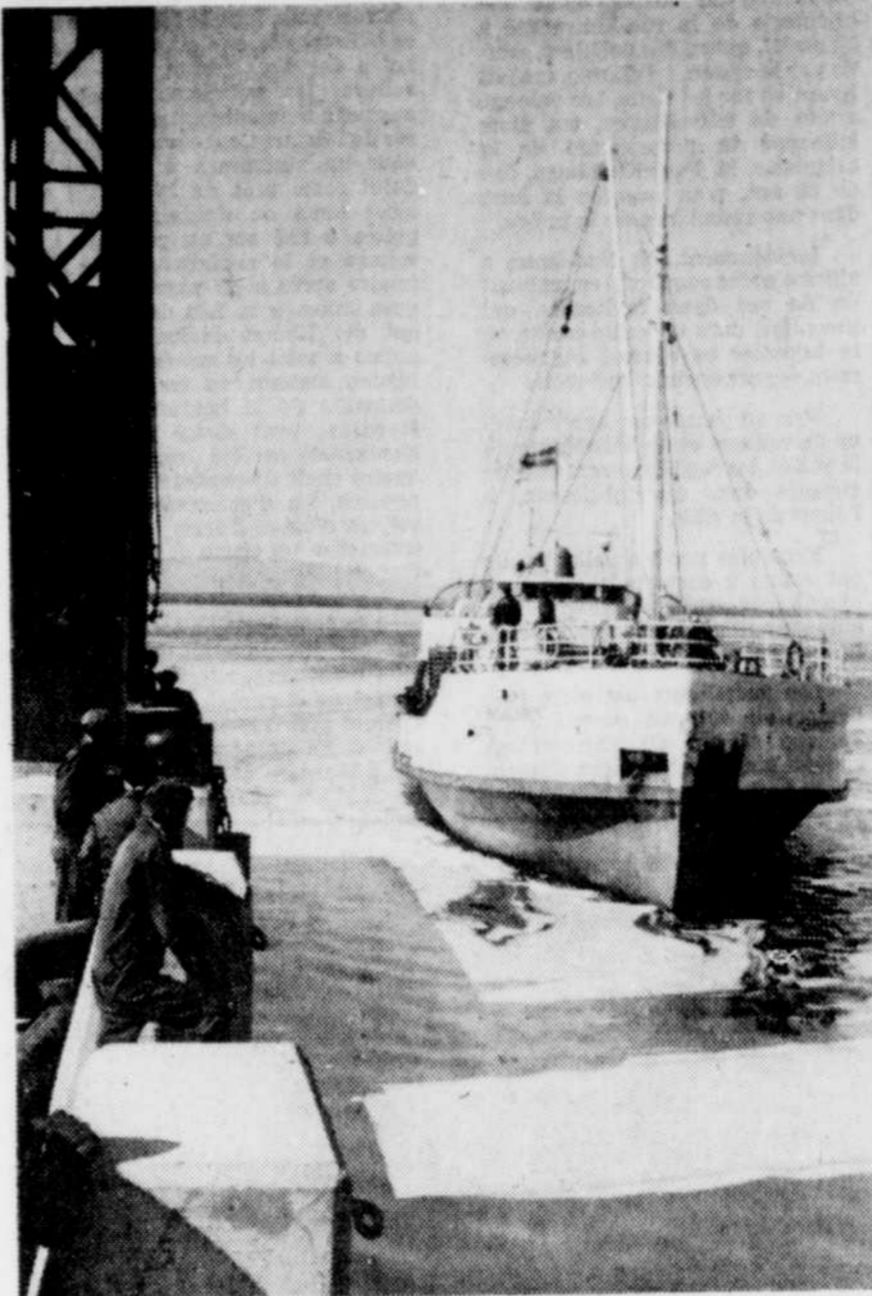
Immatriculation 1980

SEPT-ÎLES - Une pétition signée par 200 personnes et adressée à M. Lucien Boily, président du conseil d'administration de la Caisse pop Desjardins de Sept-Îles, s'étonne que la caisse locale n'ait pas participé à l'opération Immatriculation '80. Les administrateurs de la caisse en question ont répondu qu'ils n'avaient pas voulu participer à une telle opération parce que la ville comptait un Bureau des véhicules automobiles. Pourtant, font remarquer les signataires, Hauterive compte aussi un bureau des véhicules et la caisse pop locale a participé à l'opération Immatriculation '80.

Lien entre l'île aux Grues et la rive sud

Un rapport propose de construire un nouveau quai à l'Anse-à-Gilles

par Réal LABERGE



À l'automne, La Marjolaine, qui fait la navette entre l'île aux Grues et la rive sud, sera remplacée par un nouveau traversier plus large, plus long, plus rapide et de plus grande capacité.

CAP-SAINT-IGNACE - Les démarches entreprises en vue d'une nouvelle liaison fluviale entre l'archipel de l'île aux Grues et la rive sud du Saint-Laurent sont entrées dans une nouvelle étape, ces jours derniers, avec la présentation d'un rapport d'étude sur les perspectives d'implantation d'un quai en eau profonde à l'Anse-à-Gilles.

Préparé par le comité d'initiative de Cap-Saint-Ignace, le document fournit des données techniques relatives à l'accessibilité, au tirant d'eau et autres avantages à retirer d'un emplacement de recharge, pour l'accostage du futur traversier qui remplacera La Marjolaine, à l'automne.

Des grandes lignes qu'en ont dégagées les maires André Deladurantaye, de Cap-Saint-Ignace, et Michel Normand, de l'île aux Grues, il ressort que les sondages effectués le long du rivage de la côte sud démontrent des possibilités très encourageantes à l'Anse-à-Gilles.

On a notamment fait état de ce qu'un traversier d'un tonnage répondant aux besoins de transport des passagers et des marchandises de l'archipel de l'île aux Grues pourrait "y aborder en tout temps, c'est-à-dire quelle que soit la hauteur de la marée, si un quai était aménagé à cet endroit de la municipalité de Cap-Saint-Ignace, soit juste en face de chez nous, ou presque".

Plus régulier et moins long

Ainsi, a-t-on entre autres signalé, les traversées pourraient se multiplier dans les deux sens, tout en étant de moins longue durée, et du fait même, moins coûteuses.

Ce qui permettrait aux insulaires un ravitaillement plus aisé et l'emmagasinement de plus de réserves, pour l'hiver. En outre de contribuer à accentuer le flot touristique vers "notre chapelet d'îles, où le contact avec la nature est encore possible".

De l'avis de MM. Normand et Ladurantaye, un tel changement de point de contact avec la rive sud s'impose encore en se fondant sur le droit de la population des îles de connaître un développement plus favorable aux plans économique, social, culturel, récréatif et éducationnel.

L'isolement

"La reprise du transport fluvial entre l'île aux Grues et la rive sud, insiste le rapport d'étude, nous rendra moins isolés, en nous libérant des écroulements irréguliers de traversées qu'implique l'absence d'eau à marée basse dans le port de Montmagny."

Bien que le traversier destiné à remplacer La Marjolaine sera plus large, plus long, plus rapide et de plus grande capacité, il se retrouvera lui aussi dans l'incapacité d'accéder au quai de Montmagny à marée basse, et sa plus grande mobilité sera rendue inopérante dans l'étroitesse de ce chenal d'accès.

Et alors que le Saint-Laurent redevient navigable ailleurs, le maire Michel Normand a remarqué que la liaison entre l'archipel de l'île aux Grues et la rive sud reste toujours insuffisante et passablement précaire.

"Même si notre traversier était venu s'amarrer plus tôt à son quai, il ne nous aurait été d'aucune utilité, a-t-il poursuivi, puisqu'on ne pouvait aller s'accoster au quai de Montmagny, à cause du bassin encore paralysé par les glaces."

Et le maire de l'île aux Grues en vient à cette dernière constatation que si le printemps permet le plein rétablissement des divers moyens de transport par tout le territoire québécois et le dégagement de toutes les voies de communication, "tel n'est pas le cas, ici, à moins de 50 milles à vol... d'îles blanches de la cote de Champlain, et où, faute d'autres moyens pour les sortir de notre île, nous avons été contraints ces jours derniers de transporter en canots une trentaine de veaux qu'il fallait livrer sans délai au marché de la terre ferme".

Les comités du OUI et du NON sont en place dans Beauce-Nord

par Paul-Henri DROUIN
du bureau du Soleil

SAINT-JOSEPH - Les formations du OUI et du NON sont en place au niveau régional en vue de la bataille référendaire dans la circonscription de Beauce-Nord et on s'attend à une lutte active.

M. René Lévesque a procédé dernièrement au lancement de la campagne référendaire de son Regroupement national pour le OUI à Sainte-Marie de Beauce, devant plus de 350



Me Louis-Alfred Ferland, président pour le OUI dans Beauce-Nord.

personnes, sous la présidence de Me Louis-Alfred Ferland, juge à la retraite depuis peu.

De son côté, le Regroupement des Québécois pour le NON, présidé par M. Paul-E. Deschênes, de Beauceville, procédera au lancement de sa campagne, lors d'une conférence de presse qui aura lieu prochainement.

A travers leurs tournées dans chacune des 36 localités de la circonscription de Beauce-Nord, les formations - axeront respectivement leur campagne sur des visites industrielles et sur le contact personnel, se limitant à peu d'assemblées publiques.

Un ancien unioniste

Pour des motifs "constitutionnels, culturels et économiques", ce fut une décision facile, selon Me Louis-Alfred Ferland, de Ville Sainte-Marie de Beauce, d'accepter la présidence du Regroupement national pour le OUI dans la circonscription de Beauce-Nord.

Me Louis-Alfred Ferland, qui fut juge au cours des 15 dernières années dans les districts de Beauce, de Mégantic et d'Arthabaska, vient de prendre sa retraite ayant atteint l'âge fixé par la loi.

Tout au long de la présente campagne référendaire, Me Ferland sera l'interlocuteur privilégié au niveau des positions officielles du Regroupe-

ment national pour le OUI dans Beauce-Nord et dans ses fonctions il sera secondé par M. Paul-Henri Rodrigue, vice-président de Beauceville, et Mme Claudette Desroches, vice-présidente de Saint-Louis-de-Pintendre.

Ce qui m'a amené à accepter la présidence du Regroupement national pour le OUI dans Beauce-Nord, a déclaré Me Ferland, "est le fait que depuis plus de 50 ans, le régime politique dans lequel nous vivons a apporté chez les francophones beaucoup de récriminations et que l'on se sent coincé et en péril".

Pas un politicien

Reconnu comme étant un citoyen beauceron ne s'occupant aucunement de politique, mais libéral à la dernière élection fédérale, le président du Regroupement des Québécois pour le NON dans Beauce-Nord, M. Paul-E. Deschênes, de Beauceville, est depuis 1957, directeur de l'agence "La Chaudière" pour la Solidarité, desservant les comités de Beauce, Dorchester, Frontenac, Mégantic et Arthabaska.

En plus de s'être occupé très activement d'organismes paroissiaux, M. Paul-E. Deschênes s'intéresse au domaine social, car actuellement il est le président du conseil d'administration de l'hôpital Saint-Joseph de Beauceville.

Reconnu comme étant un travailleur acharné, le président du Regrou-

pement des Québécois pour le NON dans Beauce-Nord veut travailler au cours de la présente campagne référendaire "d'une façon spéciale pour le développement économique du Québec, car il trouve illogique qu'on veuille se séparer du Canada pour s'associer de nouveau par la suite".

Mon but, dit-il est de travailler pour que le Québec demeure au sein du Canada, car je ne crois pas qu'on puisse réaliser rien de valable avec une séparation", a déclaré M. Deschênes.

Dans sa fonction M. Paul-E. Deschênes est assisté pour le moment de son organisateur en chef, M. Paul-Henri Bernard, de Beauceville.



M. Paul-E. Deschênes, président pour le NON dans Beauce-Nord.

DONNEZ L'HEURE DONNEZ L'HEURE

186,000 PERSONNES DÉFICIENTES MENTALES ONT BESOIN DE VOUS - DU 21 AU 24 AVRIL



Vous pouvez remettre la valeur d'une heure de votre temps au bénévole qui vous sollicitera ou à votre Caisse Populaire et d'économie participante. Les chèques peuvent être faits à l'ordre de:

Association du Québec pour les déficients mentaux
1193, rue Place Phillips
Suite 3950
Montréal, Québec
H3B 0E1
(514) 282-3483

Miracle Mart CORRECTIONS

Des erreurs se sont glissées dans notre circulaire "Super-soldes" du 21 avril.

Page 1 - Dans la description de la bicyclette "Avant-garde", on aurait dû lire: pédales de courses avec réflecteurs.

Page 3 - La photo des piles transistorisées de format C ou D est incorrecte.

Page 5 - Le symbole "Tel qu'annoncé à la T.V." s'applique seulement aux culottes "Hanna" qui sont en soldé jusqu'au 17 mai.

Page 16 - Dans la description de la botte "Kodiak", on aurait dû lire: semelle vulcanisée à l'épreuve de l'huile.

Nous nous excusons auprès de notre clientèle

Paul · La Malbaie · Saint-Georges de Beauce · Saint-Joseph de Beauce · Sainte-Croix · Donnacona · Saint-Raymond



MM. Clément Plamondon et Gérard Raté, deux fidèles participants aux festivités du 50e anniversaire de la Domtar.

Bilan positif du cinquantième anniversaire de la Domtar

par Isabelle JINCHEREAU
(collaboration spéciale)

DONNACONA — Avec quelques semaines de recul, les travailleurs de l'usine Matériaux de construction Domtar dressent un bilan très positif de la semaine de manifestations qui a souligné le 50e anniversaire de cette entreprise.

Cette expérience a permis à plusieurs conjoints de visiter les installations de l'entreprise. De plus, beaucoup de retraités ont pu rétablir le contact avec leurs collègues plus jeunes.

A la faveur d'une visite impromptue, LE SOLEIL a tenté de savoir ce que l'on retient de cette expérience.

M. Clément Plamondon, inspecteur de tuile et employé à l'usine depuis 20 ans, est très fier d'avoir participé à la finale du concours de slogans et il trouve "cela de valeur que de telles occasions ne se présentent pas plus souvent". L'inspecteur est heureux des trouvailles de ses confrères qui ont exercé leurs talents littéraires: "On fête en grandeur un bâtisseur" et "Là où reflète l'aurore d'un siècle" sont au nombre de ces trouvailles qui ont retenu l'attention des organisateurs.

Son compère, le camionneur Gérard Raté, entame sa 23e année à la Domtar et il a été surpris de l'ambiance fraternelle de la fête. "La présence des patrons qui, pour une fois, se mélaient aux fêtes, a été fort appréciée et ouvre la voie à la formation d'un futur comité d'animation et de bien-être pour les employés des deux usines Domtar" espère-t-il.

Au laboratoire, M. Jean Trépanier, préposé à la vérifi-



Dans son laboratoire, M. Jean Trépanier effectue les tests quotidiens sur la qualité de la pâte.

fication de la qualité de la pâte, fervent syndicaliste à l'emploi de la compagnie depuis 35 ans, reconnaît que le nouveau directeur d'usine a joué un rôle de premier plan dans la destinée de la fête. "Voir évoluer M. Gilles Sauvé et sa femme au sein des ouvriers a été bien apprécié". Et puis, ajoute M. Trépanier, même si on était en pleine négociation, tout le monde s'est bien amusé.

Les retraités de l'usine ont été invités à une journée de visite et honorés spécialement à la soirée des agapes. Ainsi, M. René Thibodeau, 65 ans, à la retraite depuis septembre 1978, descend à l'usine quatre ou cinq fois dans l'année, histoire d'aller saluer ses anciens compagnons de travail et se remémorer le bon vieux temps. "Si c'était à refaire, je retournerais travailler à la Domtar", dit-il. Affecté au rapport de production et d'efficacité ainsi qu'à la mécanique, notre vétéran a travaillé 46 ans à la Domtar. Pour lui, la visite de l'usine fut un vrai pique-nique et ces retrouvailles merveilleuses.

D'autres sons de cloche nous parviennent de l'usine. Ainsi, M. Georges Cantin, président de la Fédération des travailleurs du papier et de la forêt (CSN) depuis cinq ans et en fonction à la Domtar depuis 20 ans se montre plus réticent face aux retombées du 50e.

"Certes, convient-il, cette fête démontre le souci des administrateurs d'équilibrer le climat de travail et la productivité, mais rien ne garantit la survie de l'usine puisque les réinvestissements internes majeurs sont inexistantes". Le syndicaliste avoue cependant que les conditions de travail de l'usine se sont grandement améliorées depuis 10 ans.

Témiscouata: la coopérative du JAL est menacée de disparition

par Michel DAVID

A moins que le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) n'intervienne en dernier recours pour sauver son projet de pommes de terre de semence, la coopérative de développement agro-forestier du Témiscouata (JAL) n'aura d'autre choix que de se saborder.

La situation est à ce point critique que le JAL tiendra une assemblée de fermeture mercredi le 23 avril si, d'ici là, le ministère ne répond pas favorablement à la demande de subvention présentée en juillet 1978.

La demande initiale était de \$100,000 mais depuis deux ans, les investissements effectués et surtout la disproportion qui s'est établie entre les coûts de production et les prix de vente ont entraîné l'accroissement d'un déficit qui s'élève aujourd'hui à \$410,000. Les \$190,000 qu'on demande au MAC constituent donc un minimum.

Entre-temps, les pressions se sont multipliées auprès du ministère, qui avait été pour beaucoup dans le lancement du projet, en 1975. Malgré les études et les assurances répétées, aucune décision ne semble encore avoir été prise. Depuis presque un an, la requête du JAL doit être soumise "incessamment" au Conseil du trésor, sans qu'elle puisse en franchir le seuil.

Dans l'état actuel des choses, la liquidation pure et simple du projet de pommes de terre ne réglerait pas le problème puisque la valeur de ses actifs est inférieure au total des créances. La coopérative devrait donc vendre ses locaux, meubles et immeubles, de

même que les terres agricoles et forestières qu'elle possède, ce qui signifierait la fin des opérations.

Cela n'empêcherait d'ailleurs pas certains bailleurs de fonds de perdre une partie, sinon la totalité de leur mise puisque leurs prêts ne sont garantis par aucun nantissement ou hypothèque. Ces bailleurs de fonds sont les Clercs de Saint-Viateur (\$60,000), l'Union

régionale des caisses populaires Desjardins (\$40,000) et la population du JAL elle-même (\$30,000).

Un symbole

La disparition de la coopérative constituerait un coup très dur pour la population du Témiscouata, pour qui elle constitue le symbole vivant de la prise en main du développement par le milieu.

Au début des années 1970, lorsque le gouvernement québécois décida de donner suite aux recommandations du BAEQ en fermant les villages dits marginaux, la population de Saint-Juste, Auclair et Lejeune refusa de partir, séquestrant même les fonctionnaires.

Durant les années suivantes, elle se dotait d'une structure qui serait le maître d'oeuvre d'un développement intégré des

ressources biophysiques et humaines, et permettait de stabiliser la population par la création d'emplois.

La coopérative de développement du JAL devait par la suite donner naissance à une série d'organismes, comités, coopératives et compagnies appelés à se détacher de la coop mère sitôt assuré leur bon fonctionnement. C'est ainsi qu'étaient successivement mis sur pied un groupement forestier, une entreprise d'extraction d'huiles essentielles, une érablière de 20,000 entailles, un restaurant, une radio communautaire, un journal local, une corporation touristique, etc.

Pommes de terre

C'est dans cette lignée que s'inscrit le projet de pommes de terre de semence, lancé dans le cadre d'une planification globale de cette production dans la région. En 1979, avec 178 acres en culture et 2,344,794 livres vendues, le projet du JAL comptait déjà pour 15 pour 100 de la production québécoise.

Même si la qualité des sols et l'amélioration des techniques permettent une bonne production, le projet du JAL a vu les difficultés s'accumuler. Malgré l'aide technique et financière apportée par le MAPAQ, le projet se heurte d'abord à des normes bureaucratiques qui l'excluent du crédit agricole et de l'assurance stabilisation des revenus agricoles.

Il répond pourtant aux objectifs du gouvernement en matière d'autosuffisance agro-alimentaire. Dans l'inventaire des ressources physiques régionales qu'elle publiait récemment, la

Conférence administrative régionale de l'Est du Québec (CAREQ) jugeait important de "continuer à développer ce secteur de façon à atteindre, en 1985, une superficie d'au moins 1,200 hectares en culture".

L'autre partie du problème réside dans la chute des prix sur le marché, que n'arrive pas à compenser la diminution des coûts de production. C'est ainsi qu'une livre de pomme de terre de semence produite au coût de \$0.116 se vendait \$0.193 en 1975-76. La même livre produite l'an dernier au coût de \$0.071 se vendait \$0.099. Cette année, on prévoit un coût de production de l'ordre de \$0.08 la livre et un prix de vente oscillant entre \$0.03 et \$0.035. D'où l'accumulation d'un déficit qui rend impensable la poursuite de l'exploitation dans les conditions actuelles.

Un précédent

La question est donc de savoir si le gouvernement acceptera de soutenir la coopérative du JAL ou s'il la laissera disparaître. Deux ans d'hésitation et la discrétion qui entoure le dossier du APAQ témoignent de sa délicatesse.

La réponse qu'on lui donnera témoignera de l'importance qu'on attache à un organisme d'autogestion dont il est difficile de quantifier la rentabilité et les effets d'entraînement puisque le JAL n'est pas une coopérative de production, mais de développement.

Pour plusieurs, la décision qui sera prise aura valeur de précédent. Pour les quelque 2,000 habitants du JAL, c'est tout ce pour quoi ils se sont battus depuis dix ans qui est en jeu.



Le JAL, c'est le regroupement des villages de Saint-Juste, Auclair et Lejeune, une population d'environ 2,000 habitants.

norman

Notre suggestion cette semaine:

ce pyjama rayé rouge ou marine, à boutons-pression à l'avant. De la naissance à 3 mois
14.00

Dites: portez à mon compte
notre département
cadeaux pour bébé

vous propose un vaste choix d'items à offrir à l'occasion d'une naissance:
vêtements pour garçons ou filles de 0 à 30 mois et jouets amusants.

Venez sur place ou profitez du service unique de commande téléphonique en signalant: 529-0911.
L'emballage et la livraison seront à nos frais.

• mail st-roch • place laurier •
• place fleur de lys • galeries chagnon •

pour votre CORPS BIOTHERM

cadeau

Crème pour le ventre 100 ml \$18.25

Bio-Main 50 ml \$6.00

Coffret traitement de massage Acti-masseur et crème de massage 150 ml \$29.75

Crème A.R. tube 100 ml \$16.90 pot 200 ml 32.50

Du 21 avril au 3 mai 1980 avec tout achat de produits Biotherm de la ligne Corps vous recevrez gratuitement un coffret Spécial Bain contenant un lait corporel 60 ml et un bain crème 30 ml

MAIL ST-ROCH, Québec 529-5741
PLACE LAURIER, Ste-Foy 656-1712
PLACE MONT-MARIE, Lauzon 837-9363
CARREFOUR Charlesbourg 623-1504
PLACE L'ORMIÈRE, Neufchatel 842-9221

Pensée du jour

"En ce monde, il n'y a rien d'assuré que la mort et les impôts."

Gracieuseté du **RESTAURANT LA SAUVAGÈRE**
St-Jean-Chrysostome
839-7914

Dr Marcel Tremblay
Optométriste
EXAMEN DE LA VUE LUNETTES
Et verres de contact
Jours et soirs sur rendez-vous
524-2869
973, 3e Av. Limoulu, Québec

6/36

GROS LOT \$100,000

MINIMUM VENDREDI

NUMÉROS GAGNANTS PEU IMPORTE L'ORDRE

11	20	25	27	29	32
6 SUR 6	2	NOMBRE DE GAGNANTS		PRIX	
5 SUR 6	102	\$88,459.50		NO COMPLÉMENTAIRE S'APPLIQUANT SEULEMENT AU 5 SUR 6	
4 SUR 6	4645	\$1,561.00		6	
5 SUR 6+	4	\$95.20		VENTES TOTALES	
		\$26,537.70		\$1,842,904	

Tous les billets gagnants de \$250. et \$50. de la Mini sont encaissables à toute succursale de la BCN

Mini TIRAGE 103 VENDREDI: 18-04-80

NUMERO	POSSIBILITE DE
786731	3 GAGNANTS DE \$50,000.
86731	27 GAGNANTS DE \$5,000.
6731	279 GAGNANTS DE \$250.
731	2781 GAGNANTS DE \$50.
31	27810 GAGNANTS DE \$5.

Canadien 5,
Minnesota 1
page B-1

Les Hawks
éliminés
page B-2

Echec des
Gouverneurs
page B-3



Etroitement surveillé par le défenseur Fred Barrett, Réjean Houle, des Canadiens, réussit le premier but du match d'hier soir, contre le gardien Gilles Meloche, des North Stars du Minnesota.

Tentative pour éviter la grève des internes et des résidents

par Roger BELLEFEUILLE

Les 1.800 résidents et internes de la province pourraient, dès ce soir, déclencher un mouvement de grève illimitée, à moins qu'ils n'acceptent les concessions patronales de dernière minute présentées au cours du week-end.

L'un des négociateurs patronaux, le Dr André Pothier, représentant l'Association des hôpitaux du Québec (AHPQ), a précisé au SOLEIL, hier, que le principal compromis portait sur la rémunération des périodes de garde supplémentaires.

La Fédération des médecins rési-

dents et internes du Québec (FMRIQ) réclame que la période de garde supplémentaire effectuée en semaine soit rémunérée à raison de \$100 et de \$200 en fin de semaine ou à l'occasion d'un congé férié.

Sans faire totalement droit à ces demandes, la partie patronale, selon le Dr Pothier, serait consentante à jeter du lest. Celle-ci semble reconnaître, du moins en partie, le bien-fondé des revendications syndicales à cet égard. Le ministère des Affaires sociales a déjà entrepris de réduire de 600 les postes de résidents et internes dans les hôpitaux universitaires entre 1977 et 1982. Cette réduction a pour but,

selon les visées gouvernementales, d'inverser la proportion spécialistes-omnipraticiens qui est à l'heure actuelle de 60 pour 100 et de 40 pour 100. De 2.100 en 1977, ces postes seront au nombre de 1.500 en 1982. Or, pour les médecins en voie de formation, cette diminution résulte pour eux en un accroissement de la charge de travail qui se solde souvent par des heures de garde non rémunérées.

Statu quo

Par contre, toujours selon le Dr Pothier, la consigne gouvernementale serait de ne pas aller au-delà des (Suite à la page A2, 1re col.)

TEL: 627-2636
Lami Michel
du GRAND CHARLESBOURG
EN '80, VIENS
Chevrolet CHERCHER LE TIEN!



LE SOLEIL



LIVRAISON A DOMICILE (6 JOURS) \$1.60

78 PAGES 4 CAHIERS

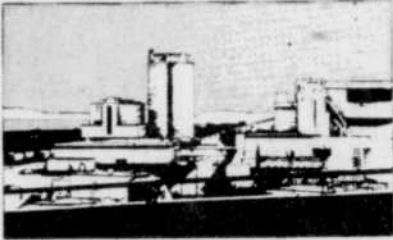
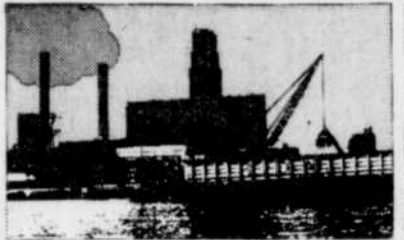
• • QUEBEC, LUNDI 21 AVRIL 1980 •

84e ANNEE, No 98

GASPE - PERCE - ABITIBI 45¢

QUEBEC 25¢

lundi



CAHIER SPÉCIAL L'INDUSTRIE RÉGIONALE

LE SOLEIL vous présente aujourd'hui un cahier spécial de 20 pages sur l'industrie manufacturière de la région de Québec. On y trouvera notamment une foule de détails sur les 150 entreprises les plus importantes, les conclusions d'une table ronde sur la situation de l'industrie ainsi que des reportages variés touchant les chantiers maritimes, le secteur des pâtes et papiers, l'agro-alimentaire, les parcs industriels et bien d'autres sujets.

cahier C



Le CPDQ serait réorienté

Le Conseil de planification et de développement du Québec dont la tâche est seulement de conseiller le gouvernement sur ses politiques de développement économique aurait un nouveau mandat qui le rapprocherait davantage du palier décisionnel.

page B-13

Les Grands frères

Le Grand frère, c'est pour le petit frère privé de la présence d'un père un homme à qui il peut s'identifier. A Montréal, 250 jeunes sont parrainés et à Québec on projette une soixantaine de parrainages d'ici la fin de l'année en cours.

page A-10

Toute une chasse à l'homme

Deux jeunes, qui avaient pris un bijoutier et un automobiliste en otages, ont été capturés, hier, au terme d'une chasse à l'homme de 450 km qui les a menés de Montréal à Newcastle, situé à 60 km à l'est de Toronto.

page A-3

Un des oubliés de Clipperton

Deux des quarante personnes qui ont vécu le drame des "oubliés de Clipperton" vivent toujours. L'une d'elles, c'est Ramon, dit Ramuncho, Arnaud.

page A-15

Un détenu refuse sa libération

STOCKHOLM (AFP) — S'estimant mal préparé à retrouver l'exercice de sa liberté, un détenu suédois ayant passé 29 années en prison, a choisi un moyen original de protestation: il refuse la libération à laquelle il a enfin droit.

A 48 ans, M. Kjell Forslund veut cette fois-ci "avoir une chance véritable de repartir du bon pied". L'administration pénitentiaire lui a bien trouvé un travail, mais il n'est guère satisfait. Il veut un logement meublé et surtout, ajoute-t-il, "il faut me donner le temps d'apprendre à parler comme tout le monde, à prendre le métro et à faire mes courses comme tout un chacun".

On ne connaît pas encore la réponse de l'administration pénitentiaire à cette demande inhabituelle de prolongation de peine.

sommaire

Annonces classées	D-3 à D-19
Arts et spectacles	A-18 et A-19
Automobile	A-17
Bandes dessinées	D-20
Bridge	D-19
Carrières et professions	B-10
Décès	D-21
Economie-finance	D-2
Feuilleton	D-18
Horoscope	D-17
Information régionale	A-4 et A-5
Monde	B-14 à B-16, D-1 à D-21
Mot Mystère	D-3
Mots croisés	D-6
Où aller à Québec	A-18
Page documentaire	A-7
Patron	D-5
Pierre Champagne	A-14
Sport	B-1 à B-11
Télévision	A-18

météo

Ensoleillé avec passages nuageux. Demain: ensoleillé.
détails, page D-3

CTV donne le OUI en avance de 14% et Dimanche-Matin une priorité que de 0.3%



En pleine envolée oratoire

Le ministre fédéral de la Justice, M. Jean Chrétien, a joint le geste à la parole hier, à Hull, lors d'une assemblée des tenants du NON. La fougue de M. Chrétien ne semble pas déranger le chef des forces du NON, M. Claude Ryan, qui terminait la préparation de son discours.

Autres révélations sur des opérations douteuses de la GRC

OTTAWA (PC) — Des membres du service de sécurité de la GRC ont joué de "villains tours" à des groupements et des particuliers suspects d'activité subversive au début des années 1970, ressort-il de la preuve présentée à la commission McDonald qui enquête sur la GRC.

Bien souvent, ces "mauvais coups" ont été inefficaces. Il s'est notamment agi de fausser un rapport d'impôt, de saboter une voiture, de faire des menaces au téléphone, de répandre des rumeurs sur la santé mentale de particuliers, etc.

La commission a publié hier quatre livres de preuve qui lui a été présentée en octobre dernier sur 11 "opérations" appelées "Checkmate". On a biffé de ces documents les noms des groupements présumés subversifs, des particuliers et des villes où eurent lieu les "opérations".

Nadon ignorait tout

L'ancien commissaire de la GRC,

M. Maurice Nadon, a déclaré, vendredi, à la commission MacDonald, qu'il ignorait l'existence d'une telle "escouade des vilains tours", à Montréal, quand il dirigeait ce corps policiers.

Le commissaire actuel, M. R.H. Simmonds, a dit que M. Nadon n'en avait entendu parler qu'en 1977 lors d'une enquête interne. Et M. Nadon, d'habitude très calme, en aurait été tout bouleversé.

Dans l'esprit des préposés aux "mauvais coups", il s'agissait d'empêcher une coalition de groupes radicaux — y compris d'étudiants gauchistes et d'activistes noirs — dont la GRC craignait la formation à la fin des années '60.

L'adjoint au commissaire de la GRC, M. S. V. L. Chisholm, qui a approuvé tout cela, a expliqué à la commission qu'il était impossible par des moyens légaux d'empêcher ces

(Suite à la page A2, 1re col.)

(D'après PC et UPC) — Deux sondages contradictoires ont été publiés hier quant à l'intention de vote des Québécois, le premier donnant une priorité de 0.3 pour 100 au OUI et le second lui donnant plutôt une avance de 14 pour 100.

Ce dernier sondage, rendu public en fin de soirée par le réseau de télévision CTV, a été réalisé par Thompson, Lightstone et Co., la même firme qui avait prédit avec exactitude les résultats de la dernière élection fédérale dans un sondage publié par CTV deux jours avant le scrutin.

Mené par téléphone, le sondage de CTV accorde 45 pour 100 des intentions de vote au OUI, contre 31 pour 100 au NON, 24 pour 100 des personnes interrogées se disant indécises ou refusant de répondre. L'échantillon, de 1.007 citoyens, suffit généralement à atteindre un résultat exact à quatre points près, 19 fois sur 20. Les entrevues ont été réalisées jeudi et vendredi derniers.

L'autre sondage, publié par le Dimanche-Matin et réalisé par la maison IQOP, a été réalisé par téléphone également, de lundi à mercredi de la semaine dernière. Ses résultats sont de 41.2 pour 100 pour le OUI et 40.9 pour 100 pour le NON, 17.9 pour 100 des personnes interrogées se disant indécises ou refusant de répondre. L'échantillon était de 1.200 personnes.

Aucune réaction n'a pu être obtenue hier de M. René Lévesque, quant au sondage de CTV tandis que M. Claude Ryan a laissé savoir qu'il le commenterait aujourd'hui.

La région de Québec et de l'Est de la province serait la plus favorable au OUI selon le sondage CTV, les personnes interrogées prévoyant répondre OUI dans une proportion de 63 pour 100 contre 37 pour 100 pour le NON, dans cette région. Chez les francophones, le sondage de CTV donne des résultats de 47 à 29 pour 100 en faveur du OUI, tandis que chez les anglophones, le NON mènerait par 64 à 16 pour 100. Enfin, 66 pour 100 des personnes âgées de 18 à 34 ans accorderaient leur appui au OUI au référendum.

Dans les régions de Hull, Trois-Rivières et Sherbrooke, le sondage de CTV place les deux options à égalité, tandis que dans le secteur de Montréal, le OUI serait en avance par 57 contre 40 pour 100.

Réactions

Au cours de la journée, MM. René Lévesque et Claude Ryan s'étaient montrés à la fois encourageés et prudents devant le sondage de l'Institut québécois d'opinion publique (IQOP) selon lequel le OUI et le NON sont à égalité et le nombre des indécis a presque doublé.

"Il va falloir travailler très fort", a

(Suite à la page A2, 3e col.)

REFERENDUM

- Faudra-t-il un troisième sondage?
- Colloque boudé par les minorités
- Un appui massif de la FTQ au OUI
- Bellemare dira NON
- La Fédération des omnipraticiens s'abstient

pages A-11 à A-13



Le Soleil, André Dionne

L'Irak, un pays en vedette

Parmi les pays du Tiers-Monde et particulièrement au Moyen-Orient, l'Irak devient de plus en plus un pays de première ligne. Les tensions récentes avec l'Iran l'ont placé au premier rang de l'actualité internationale. Notre reporter André Dionne s'est rendu récemment en Irak à l'invitation du gouvernement de ce pays. Il en rapporte ses impressions et des documents comme cette photo d'une rue de la capitale, Bagdad.

page A-7

Tentative pour... (Suite de la première page)

offres déjà faites sur le plan salarial. C'est-à-dire accorder des augmentations équivalentes à celles consenties, en terme de pourcentage, aux professionnels du secteur public et parapublic. Or, la FMRIQ a déjà refusé ces offres, alléguant, entre autres, que les semaines de travail de 70 et de 80 heures des résidents et internes n'ont aucune commune mesure avec la tâche des autres travailleurs. La fédération réclame une protection complète contre la hausse du coût de la vie et un pourcentage d'enrichissement d'environ 5 pour 100.

Par ailleurs, la partie patronale a fait quelques autres concessions quant à la question des repas, de la fourniture par l'hôpital d'un télé-appel (bell-boy) et d'un casier. Toutefois, ces points devraient être négociés avec chacun des établissements dans les 30 jours suivant la signature d'une entente.

Quant à certaines clauses d'ordre professionnel reliées à la formation, c'est-à-dire les unités d'enseignement

clinique et les modes d'évaluation, le comité des doyens des facultés de Médecine estimerait que ces considérations ne relèvent pas de la négociation actuelle, celles-ci étant du ressort des universités et non des centres hospitaliers.

Un débrayage

Au cours de la semaine dernière, les résidents et internes se sont abstenus de faire des périodes de garde, se limitant à une pratique de 35 heures par semaine. Ils étaient donc absents des hôpitaux le soir et les fins de semaine.

S'ils optent pour la grève, ils désertent carrément les hôpitaux. La relève devra être assurée par le personnel médical régulier, tant le soir, la nuit que les fins de semaines. Il s'ensuivra, nécessairement, surtout si la grève se prolonge, un ralentissement des activités de chirurgie et vraisemblablement un allourdissement des listes d'attentes de patients nécessitant une intervention chirurgicale.

Autres révélations...

(Suite de la première page)

groupements d'employer la violence. Il a donc fallu trouver d'autres moyens.

M. Chisholm dit qu'il ne s'est jamais demandé si les méthodes du service de sécurité étaient légales mais qu'il n'a jamais intentionnellement autorisé des actes illégaux.

Partout au pays

De 1969 à 1973, le service de sécurité s'est ainsi affairé partout au Canada, sauf au Québec, sous les noms de code "Tent Peg", "Oddball" et "Checkmate".

On voulait jeter la confusion dans les rangs de groupements subversifs, discréditer leurs dirigeants, bref, essayer de les empêcher de fonctionner.

Selon M. Chisholm, on devait agir aussi humainement que possible sans blesser personne ni endommager la propriété.

Il est arrivé à M. Chisholm d'appréhender le projet d'enlever une boîte

contenant les dossiers d'une société secrète que l'on croyait subversive, mais le commandant régional s'y est opposé parce que le propriétaire de la boîte aurait pu être blessé dans l'échauffourée.

Malgré la production d'un mémoire qui semble prouver le contraire, M. Chisholm dit qu'aucun membre de la GRC n'aurait été victime de mesures disciplinaires pour avoir refusé de participer à un acte illégal.

Le surintendant Ronald Yaworski, membre de cette "escouade" spéciale dissoute en 1977, a dit qu'il avait commencé à s'inquiéter de ces tactiques quand on a révélé certains actes du FBI des États-Unis. Il pense maintenant qu'elles n'étaient pas correctes.

Plusieurs cas de "Checkmate" dévoilés par la commission McDonald sont incompréhensibles parce que beaucoup de mots ont été retranchés. Ainsi, il y en a huit dans une phrase de sept lignes.

La preuve rendue publique, hier, constitue la première indication à l'effet que le service de sécurité de la GRC jouait régulièrement de "villains tours" à l'extérieur du Québec. La lutte contre le FLQ est l'explication utilisée pour justifier cette action.

Clark voit 3 raisons à sa défaite

OTTAWA (d'après UPC et CP) — L'ex-premier ministre Joe Clark attribue à un manque de communication la défaite des conservateurs aux élections générales de février dernier.

Interrogé par le réseau CTV pendant qu'il se reposait à Hawaï, M. Clark a déclaré qu'il avait employé ses trois semaines de vacances à analyser les raisons de sa défaite. A son sens, il faut inclure parmi ces raisons la taxe d'accise de 18 cents sur l'essence, le projet de démantèlement de Pédro Canada et le budget de John Crosbie, semaine.

"Notre principale erreur, lorsque nous avons pris le pouvoir après 16 ans dans l'opposition, a été d'être trop terre à terre, d'envisager des changements fondamentaux et de commencer à réaliser ces changements sans prendre la peine d'expliquer ce que nous voulions faire et de croire que les gens comprendraient par osmose, ce qui n'a pas été le cas", a dit Clark.

L'ancien premier ministre a répété qu'il avait l'intention de continuer à diriger le Parti conservateur et que sa priorité consistait à présenter le parti comme une force vitale et progressiste.

"Ma principale préoccupation est de montrer le parti tel qu'il est, a enchaîné Clark, c'est-à-dire un des partis les plus jeunes en termes de moyenne d'âge et qui a introduit tout

un train de réformes dans les secteurs importants alors que nous sommes perçus comme un parti traditionnel et vieux jeu. Ce que je dois faire au cours des mois qui viennent, a encore dit Clark, c'est de montrer aux Canadiens que le PC est le parti de l'avenir, le parti du changement au Canada."

Broadbent

Pour sa part, le chef du Nouveau Parti démocratique (NPD), M. Ed Broadbent, s'est dit confiant que son

parti aura autant d'influence sur le nouveau gouvernement majoritaire libéral qu'il en avait dans l'ancien gouvernement minoritaire conservateur.

Quant il s'agit de discuter de taux d'intérêt, de programmes d'habitation ou de chômage, il n'y a pas de "différence entre ce que nous disons maintenant et ce que nous disions sous l'ancien gouvernement avant les Fêtes", a dit M. Broadbent.

Interrogé par Standard Broadcast News, M. Broadbent a déclaré qu'il y avait peu d'intérêt à détenir la balance du pouvoir sous l'ancien gouvernement parce que les conservateurs se comportaient comme s'ils étaient majoritaires.

M. Broadbent a réaffirmé que les taux d'intérêt devaient être réduits de 2 pour 100 pour aider les petits hommes d'affaires, les fermiers et les gens qui doivent renégocier leur taux d'intérêt hypothécaire.

Prix du Gouverneur général à M.-C. Blais

OTTAWA (d'après CP) — L'écrivain Marie-Claire Blais et le poète torontois Michael Ondaatje ont mérité aujourd'hui le prix du Gouverneur général pour la seconde fois de leur carrière.

Marie-Claire Blais, qui est native de Québec, avait reçu cette distinction en 1967 pour son roman "Une saison dans la vie d'Emmanuel". Cette fois, l'honneur lui échoit pour son livre "Le sourd dans la ville", dans la catégorie fiction.

Marie-Claire Blais a aussi été lauréate du prix Médicis en 1966 et plusieurs de ses romans ont été traduits en anglais.

Quant à Michael Ondaatje, qui est né au Ceylan en 1943 et a vécu plusieurs années en Angleterre avant d'émigrer au Canada, c'est un recueil de poèmes intitulé "There's a trick with a knife I'm learning to do", qui lui a valu le prix.



Marie-Claire BLAIS

CTV donne le...

(Suite de la première page)

commenté le premier ministre et chef du OUI, qui aurait recueilli 41,2 pour 100 des suffrages la semaine dernière, selon le sondage rendu public hier par le Dimanche-Matin. Selon M. Lévesque, le caractère serré des résultats implique des partisans du OUI un "effort constant pour obtenir la majorité la plus claire possible le 20 mai".

Quant à M. Ryan, dont le NON aurait récolté 40,9 pour 100 des suffrages, il s'est dit très encouragé puisque le sondage montrerait une tendance à la baisse des gens qui auraient voté OUI. Le chef du NON estime que le nombre de OUI a baissé depuis un an et, dit-il, "on va continuer de le descendre jusqu'au jour du référendum".

Par comparaison avec le sondage précédent d'IQOP, le nombre des indécis aurait augmenté de 9 pour 100, se fixant cette fois à 17,9 pour 100. M. Ryan a commenté que certaines gens sont intimidées par les sondages et refusent de répondre, ce qui ne signifie pas qu'elles soient indécises. Le fait a été démontré, dit-il, lors des élections partielles de Jean-Talon et de Maisonneuve. Les deux fois, les sondages plaçaient les deux partis sur

un même pied, mais le Parti libéral a remporté les deux élections avec de confortables majorités. "Le seul sondage qui compte en politique, a conclu M. Ryan, c'est celui du jour des élections."

L'IQOP

Les enquêteurs de l'IQOP ont interrogé 1.200 personnes dont 67,5 pour 100 ont bien voulu répondre. De cet échantillon de 761 électeurs, 13,5 pour 100 se sont dits indécis et 4,4 pour 100 ont refusé de répondre, ce qui fait un total d'indécis de 17,9 pour 100.

Ainsi, le nombre de OUI a baissé de 6,2 pour 100 depuis un mois et le nombre de NON de 2,7 pour 100.

Les Canadiens français qui auraient voté OUI la semaine dernière étaient au nombre de 48,9 pour 100 contre 55,4 pour 100 au précédent sondage, et ceux qui auraient voté NON de 32,9 pour 100 contre 35,1 pour 100 il y a un mois, tandis que le nombre des indécis a passé de 9,5 à 18,3 pour 100 chez les francophones.

Un Québécois sur cinq affirme qu'il peut changer d'avis d'ici le 20 mai.

Le sondage indique un net mouvement de l'électorat féminin en faveur du NON. De 43,5 pour 100 qu'il était en mars, l'appui des femmes à la souveraineté-association a baissé à 34,3 pour 100 en avril.

Dans la région de Québec, le nombre d'indécis et de non-répondants a considérablement augmenté, passant de 3,3 à 18,5 pour 100, aux dépens du OUI et du NON, le OUI baissant de 49,3 à 41,9 pour 100, selon les deux sondages de l'IQOP, et le NON passant de 47,4 à 38,6 pour 100.

D'autre part, en ce qui concerne les options constitutionnelles, le fédéralisme renouvelé et la souveraineté-association semblent occuper des positions relativement stables.

Ainsi, selon le sondage IQOP, le fédéralisme renouvelé est bien perçu par 52,2 pour 100 des Québécois, alors que 43,7 pour 100 disent favoriser plutôt la souveraineté-association.

Les résultats des sondages effectués par IQOP en septembre 78, septembre 79 et mars 80 donnaient également le haut du pavé au fédéralisme renouvelé, avec successivement 56,2

pour 100, 57,3 pour 100 et 51,6 pour 100 du vote.

Les chiffres indiquent donc une légère remontée de la popularité de cette option, après une chute notable entre septembre 79 et mars 80.

Sur un autre sujet, si des élections avaient été tenues au Québec entre le 14 et le 16 avril, le Parti québécois aurait été reporté au pouvoir avec une très forte majorité.

Pourtant, en chiffres absolus, c'est le Parti libéral du Québec qui apparaît le plus populaire, avec 39,8 pour 100 du vote, contre 38,4 pour 100 pour le Parti québécois, révèle l'IQOP.

Cette popularité se limite cependant à l'ouest de Montréal, où 77,9 pour 100 des voix vont au PLQ.

Hors de Montréal, le PQ fait meilleure figure, atteignant la faveur de 46,4 pour 100 de l'électorat francophone, contre 30,4 pour 100 pour le PLQ.

En termes de sièges, selon les projections, le PQ récolterait plus de 90 circonscriptions.

LE SOLEIL
SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)
647-3333 Lundi au vendredi: 8h30 à 19h30
647-3333 Samedi: 9h00 à 12h00

RENSEIGNEMENTS REDACTION
647-3233 647-3394

LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au numéro 390, rue St-Vallier est, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limitée. "Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206".

La Quotidienne
0-4-4
Tirage de samedi
Informations: 643-8990

LA SECRÉTAIRE ET L'ORGANISATION

Un séminaire de trois jours pour les secrétaires qui veulent être encore plus efficaces.

A MONTRÉAL : 14-15 MAI 80
HOTEL REINE ELIZABETH

A SHERBROOKE : 21-23 MAI 80
AUBERGE DES GOUVERNEURS

A QUÉBEC : 26-28 MAI 80
HOTEL HILTON

A TROIS-RIVIÈRES : 28-30 MAI 80
AUBERGE DES GOUVERNEURS

NOUS OFFRONS AUSSI
CE PROGRAMME POUR
DES GROUPES SPÉCIAUX.

AU PROGRAMME

- comment comprendre les objectifs de votre organisation.
- comment analyser les situations.
- comment assumer les décisions qui vous reviennent.
- comment utiliser votre temps efficacement.
- comment communiquer avec succès.

POUR PLUS D'INFORMATION
S'ADRESSER À :

CFG CENTRE DE FORMATION EN GESTION
1400 OUEST, RUE SALUVE, BUREAU 279
MONTRÉAL, H4N 1G5

TÉL: (514) 337-0496



Préparez vos vacances



TENTE MELBOURNE
Dimensions: 13'6" X 14' — hauteur: 7' — personnes: 7



TENTE TIPI
Dimensions: 8'6" X 7'6" — hauteur: 6' — personnes: 4



TENTE CAMBERRA FAMILIALE
Dimensions: 11' X 10' — hauteur: 7' — personnes: 6

"NOUVEAU"

Venez voir la RACLET "Quick" la tente qui élimine les heures de montage. "10 minutes et Quick" c'est fait!

N'attendez pas la cohue.

Toute mise de côté acceptée.

massicotte sports

En montre au 915 St-Vallier est

la rive sud

Lévis · Saint-Romuald · Lauzon · Beaumont · Saint-Vallier · Saint-Michel · Saint-

en bref

Une facture de \$307,676

SCHEFFERVILLE - Aux grands maux, les grands remèdes. C'est ce qu'ont décidé les autorités municipales. Aussi, plutôt que de continuer à attendre une réponse du ministre de la Justice du Québec au sujet du corps de police de l'endroit, le maire Bégin et ses conseillers ont décidé d'envoyer une facture de \$307,676 à Me Bédard. Cette facture représente le coût annuel du service de police de Schefferville. Service que la ville n'est pas obligée de maintenir vu qu'elle compte moins de 5,000 habitants. La présence de la Sûreté du Québec, de l'avis même du député Perron, coûterait au gouvernement la somme de \$500,000.

Vicaires épiscopaux

HAUTERIVE - L'évêque du diocèse, Mgr Roger Ebacher, vient de nommer les deux vicaires épiscopaux qu'il appelle ainsi à partager sa tâche pastorale dans le diocèse. Il s'agit de l'abbé Gaston Vachon de Hauterive et du père Paul-Emile Richard, curé de Clarke City. Ces nominations surviennent après une consultation affectuée auprès de 500 personnes. M. Vachon s'occupera de la région ouest du diocèse et M. Richard de la région est. Ils entreront en fonctions le 1er août.

Expo en électrotechnique

MATANE - Toute la population de la région est invitée à participer à une exposition en électrotechnique présentée au cégep de Matane les 23 et 24 avril. Réalisée par les étudiants en électrotechnique de première et deuxième année et par les étudiants en instrumentation et contrôle, cette exposition regroupe une vingtaine d'expériences qui seront présentées dans les laboratoires d'électrotechnique. Au programme: jeux de lumière, serrures électroniques, régulateurs d'intensité lumineuse, contrôles à distance, décodeur numérique, jeu de dés électronique, etc.

Session prolongée

LA POCATIÈRE - La session d'hiver sera prolongée jusqu'au 30 mai, au cégep de La Pocatière, pour compenser les jours de classe perdus lors de la grève des employés de soutien. Elle devait se terminer le 15 mai. La prolongation de deux semaines, s'ajoutant à certains congés et à une réduction du nombre de jours prévus pour les examens, permettra une session de 68,5 jours d'activités pédagogiques, comparativement à une session normale de 75 jours. L'évaluation des élèves se fera au cours des trois derniers jours.

Colloque à Rimouski

RIMOUSKI - Un colloque sur les travaux de la baie James sera tenu au cégep de Rimouski, les 22, 23 et 24 avril, à l'intention des étudiants et de la population régionale, afin de les informer sur la nature de ce complexe hydro-électrique. Organisé par le département de génie civil du cégep, le colloque traitera des besoins d'énergie hydro-électrique au Québec, de la réalisation de LG-2 et LG-3, du transport de l'énergie, de la situation générale du complexe et des retombées économiques de ces travaux en milieu régional. Des représentants d'Hydro-Québec, de la Société d'énergie de la baie James, de la Société de développement de la baie James et de Sométal Atlantic participeront à ces journées d'information.

Assemblée générale

SAINT-GEORGES - Le Conseil économique de Beauce tiendra son assemblée générale annuelle le 23 avril, à 19h30, à l'auberge-motel Benedict Arnold, de Ville Saint-Georges. Le président, M. Jean-Denis Poulin, fera l'énoncé des activités accomplies au cours de l'année 1979, et M. Serge Roy, directeur général, présentera le rapport d'activités 1980. De plus, pour clore cette assemblée, un léger goûter sera servi.

Le mois culturel

CAP-AUX-MEULES - Le mois culturel 1980 des îles de la Madeleine se tiendra à l'auditorium de la polyvalente du 26 avril au 11 juin, avec deux semaines de relâche entre les 2 et 16 mai. Trois comédies, "... et à la fin était le bang" de Obaldia, "Les faux brillants" de F.G. Marchand et "Les assassins associés" de Robert Thomas, seront présentées par la troupe des Bohémiens et la Baraque. Le programme du mois inclut également deux concerts de l'Harmonie des îles et la présentation du film "En route pour la gloire" du réalisateur Hal Hashby. Les billets sont actuellement disponibles à la polyvalente. Pour information ou réservation: 966-2963.

Club de ski Gallix

SEPT-ÎLES - M. Jacques Raymond, président du club de ski Gallix, rappelle à l'intention de son monde que l'assemblée générale du club aura lieu le 28 avril aux Mouettes, à compter de 19h30. Plusieurs questions sont inscrites à l'ordre du jour, dont la réélection du bureau de direction.

Rencontre avec l'UCCQ

PORT-CARTIER - C'est le 29 avril que le président de la Conférence des maires de la Côte-Nord, M. Bernard Dionne, rencontrera le président de l'Union des conseils de comté du Québec afin de parvenir à un accord sur la représentation de l'UCCQ au sein du comité de consultation sur les municipalités régionales de comté. On se souviendra que l'UCCQ avait nommé le maire de Pointe-au-Pic sur le comité de la Côte-Nord et que M. Dionne préférerait la nomination du maire de Sacré-Coeur.

Gestion de la PME

PORT-CARTIER - Le 28 avril, à compter de 19h au motel Château, une séance d'information sur la PME sera organisée par la Banque fédérale de développement. Le lendemain, à compter de 6h et tout le reste de la journée, aura lieu un séminaire sur la gestion de la PME. Pour informations supplémentaires: Jacques Auger ou Michel Trépanier au numéro 968-1420. Frais de participation: \$30.

Prix de l'essence

SEPT-ÎLES - Selon le Centre de recherche et d'information en consommation, le CRIC, l'essence ne coûte pas tellement plus cher à Sept-Îles qu'ailleurs dans le reste de la province. Une étude menée par l'organisme populaire tend à démontrer cette affirmation. Quant au prix de l'essence en ville, le CRIC note une différence de .02 entre le plus bas et le plus haut prix chez les détaillants d'essence de Sept-Îles. Et le CRIC rappelle que, contrairement à ce que le public pense, l'essence ne coûte pas moins cher dans les libre-service.

Immatriculation 1980

SEPT-ÎLES - Une pétition signée par 200 personnes et adressée à M. Lucien Boily, président du conseil d'administration de la Caisse pop Desjardins de Sept-Îles, s'étonne que la caisse locale n'ait pas participé à l'opération Immatriculation '80. Les administrateurs de la caisse en question ont répondu qu'ils n'avaient pas voulu participer à une telle opération parce que la ville comptait un Bureau des véhicules automobiles. Pourtant, font remarquer les signataires, Hauterive compte aussi un bureau des véhicules et la caisse pop locale a participé à l'opération Immatriculation '80.

Lien entre l'île aux Grues et la rive sud

Un rapport propose de construire un nouveau quai à l'Anse-à-Gilles

par Réal LABERGE



A l'automne, La Marjolaine, qui fait la navette entre l'île aux Grues et la rive sud, sera remplacée par un nouveau traversier plus large, plus long, plus rapide et de plus grande capacité.

CAP-SAINT-IGNACE - Les démarches entreprises en vue d'une nouvelle liaison fluviale entre l'archipel de l'île aux Grues et la rive sud du Saint-Laurent sont entrées dans une nouvelle étape, ces jours derniers, avec la présentation d'un rapport d'étude sur les perspectives d'implantation d'un quai en eau profonde à l'Anse-à-Gilles.

Préparé par le comité d'initiative de Cap-Saint-Ignace, le document fournit des données techniques relatives à l'accessibilité, au tirant d'eau et autres avantages à retirer d'un emplacement de rechange, pour l'accostage du futur traversier qui remplacera La Marjolaine, à l'automne.

Des grandes lignes qu'on ont dégagées les maires André Deladurantaye, de Cap-Saint-Ignace, et Michel Normand, de l'île aux Grues, il ressort que les sondages effectués le long du rivage de la côte sud démontrent des possibilités très encourageantes à l'Anse-à-Gilles.

On a notamment fait état de ce qu'un traversier d'un tonnage répondant aux besoins de transport des passagers et des marchandises de l'archipel de l'île aux Grues pourrait "y aborder en tout temps, c'est-à-dire quelle que soit la hauteur de la marée, si un quai était aménagé à cet endroit de la municipalité de Cap-Saint-Ignace, soit juste en face de chez nous, ou presque".

Plus régulier et moins long

Ainsi, a-t-on entre autres signalé, les traversées pourraient se multiplier dans les deux sens, tout en étant de moins longue durée, et du fait même, moins coûteuses.

Ce qui permettrait aux insulaires un ravitaillement plus aisé et l'emmagasinement de plus de réserves, pour l'hiver. En outre de contribuer à accentuer le flot touristique vers "notre chapelet d'îles, où le contact avec la nature est encore possible".

De l'avis de MM. Normand et Ladurantaye, un tel changement de point de contact avec la rive sud s'impose encore en se fondant sur le droit de la population des îles de connaître un développement plus favorable aux plans économique, social, culturel, récréatif et éducationnel.

L'isolement

"La reprise du transport fluvial entre l'île aux Grues et la rive sud, insiste le rapport d'étude, nous rendra moins isolés, en nous libérant des cédules irrégulières de traversées qu'impliquent l'absence d'eau à marée basse dans le port de Montmagny."

Bien que le traversier destiné à remplacer La Marjolaine sera plus large, plus long, plus rapide et de plus grande capacité, il se retrouvera lui aussi dans l'incapacité d'accéder au quai de Montmagny à marée basse, et sa plus grande mobilité sera rendue inopérante dans l'étroitesse de ce chenal d'accès.

Et alors que le Saint-Laurent redevenait navigable ailleurs, le maire Michel Normand a remarqué que la liaison entre l'archipel de l'île aux Grues et la rive sud reste toujours insatisfaisante et passablement précaire.

"Même si notre traversier était venu s'amarrer plus tôt à son quai, il ne nous aurait été d'aucune utilité, a-t-il poursuivi, puisqu'on ne pouvait aller s'accoster au quai de Montmagny, à cause du bassin encore paralysé par les glaces."

Et le maire de l'île aux Grues en vient à cette dernière constatation que si le printemps permet le plein rétablissement des divers moyens de transport par tout le territoire québécois et le dégagement de toutes les voies de communication, "tel n'est pas le cas, ici, à moins de 50 milles à vol. d'îles blanches de la cité de Champlain, et où, faute d'autres moyens pour les sortir de notre île, nous avons été contraints ces jours derniers de transporter en canots une trentaine de veaux qu'il fallait livrer sans délai au marché de la terre ferme".

Les comités du OUI et du NON sont en place dans Beauce-Nord

par Paul-Henri DROUIN
du bureau du Soleil

SAINT-JOSEPH - Les formations du OUI et du NON sont en place au niveau régional en vue de la bataille référendaire dans la circonscription de Beauce-Nord et on s'attend à une lutte active.

M. René Lévesque a procédé dernièrement au lancement de la campagne référendaire de son Regroupement national pour le OUI à Sainte-Marie de Beauce, devant plus de 350



Me Louis-Alfred Ferland, président pour le OUI dans Beauce-Nord.

personnes, sous la présidence de Me Louis-Alfred Ferland, juge à la retraite depuis peu.

De son côté, le Regroupement des Québécois pour le NON, présidé par M. Paul-E. Deschênes, de Beauceville, procédera au lancement de sa campagne, lors d'une conférence de presse qui aura lieu prochainement.

A travers leurs tournées dans chacune des 36 localités de la circonscription de Beauce-Nord, les formations axeront respectivement leur campagne sur des visites industrielles et sur le contact personnel, se limitant à peu d'assemblées publiques.

Un ancien unioniste

Pour des motifs "constitutionnels, culturels et économiques", ce fut une décision facile, selon Me Louis-Alfred Ferland, de Ville Sainte-Marie de Beauce, d'accepter la présidence du Regroupement national pour le OUI dans la circonscription de Beauce-Nord.

Me Louis-Alfred Ferland, qui fut juge au cours des 15 dernières années dans les districts de Beauce, de Mégantic et d'Arthabaska, vient de prendre sa retraite ayant atteint l'âge fixé par la loi.

Tout au long de la présente campagne référendaire, Me Ferland sera l'interlocuteur privilégié au niveau des positions officielles du Regroupe-

ment national pour le OUI dans Beauce-Nord et dans ses fonctions il sera secondé par M. Paul-Henri Rodrigue, vice-président de Beauceville, et Mme Claudette Desroches, vice-présidente de Saint-Louis-de-Pintendre.

Ce qui m'a amené à accepter la présidence du Regroupement national pour le OUI dans Beauce-Nord, a déclaré Me Ferland, "est le fait que depuis plus de 50 ans, le régime politique dans lequel nous vivons a apporté chez les francophones beaucoups de récriminations et que l'on se sent coincé et en péril".

Pas un politicien

Reconnu comme étant un citoyen beauceron ne s'occupant aucunement de politique, mais libéral à la dernière élection fédérale, le président du Regroupement des Québécois pour le NON dans Beauce-Nord, M. Paul-E. Deschênes, de Beauceville, est depuis 1957, directeur de l'agence "La Chaudière" pour la Solidarité, desservant les comtés de Beauce, Dorchester, Frontenac, Mégantic et Arthabaska.

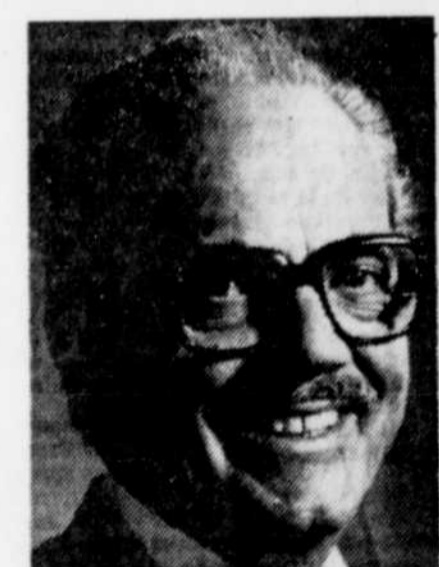
En plus de s'être occupé très activement d'organismes paroissiaux, M. Paul-E. Deschênes s'intéresse au domaine social, car actuellement il est le président du conseil d'administration de l'hôpital Saint-Joseph de Beauceville.

Reconnu comme étant un travailleur acharné, le président du Regrou-

pement des Québécois pour le NON dans Beauce-Nord veut travailler au cours de la présente campagne référendaire "d'une façon spéciale pour le développement économique du Québec, car il trouve illogique qu'on veuille se séparer du Canada pour s'associer de nouveau par la suite".

Mon but, dit-il est de travailler pour que le Québec demeure au sein du Canada, car je ne crois pas qu'on puisse réaliser rien de valable avec une séparation", a déclaré M. Deschênes.

Dans sa fonction M. Paul-E. Deschênes est assisté par le moment de son organisateur en chef, M. Paul-Henri Bernard, de Beauceville.



M. Paul-E. Deschênes, président pour le NON dans Beauce-Nord.

DONNEZ L'HEURE DONNEZ L'HEURE

186,000 PERSONNES DÉFICIENTES MENTALES ONT BESOIN DE VOUS - DU 21 AU 24 AVRIL

Vous pouvez remettre la valeur d'une heure de votre temps au bénéficiaire qui vous sollicitera ou à votre Caisse Populaire et d'économie participante. Les chèques peuvent être faits à l'ordre de:

Association du Québec pour les déficients mentaux
1193, rue Place Phillips
Suite 3950
Montréal Québec
H3B 3E1
(514) 282-3483

Miracle Mart

CORRECTIONS

Des erreurs se sont glissées dans notre circulaire "Super-soldes" du 21 avril.

Page 1 - Dans la description de la bicyclette "Avant-garde", on aurait dû lire: pédales de courses avec réflecteurs.

Page 3 - La photo des piles transistorisées de format C ou D est incorrecte.

Page 5 - Le symbole "Tel qu'annoncé à la T.V." s'applique seulement aux culottes "Hanna" qui sont en solde jusqu'au 17 mai.

Page 16 - Dans la description de la botte "Kodiak", on aurait dû lire: semelle vulcanisée à l'épreuve de l'huile.

Nous nous excusons auprès de notre clientèle



Charles · Saint-Nicolas · Montmagny · Bernières · La Pocatière · Saint-Etienne · Saint-David · Saint-Rédempteur



MM. Clément Plamondon et Gérard Raté, deux fidèles participants aux festivités du 50e anniversaire de la Domtar.

Bilan positif du cinquantième anniversaire de la Domtar

par Isabelle JINCHEREAU
(collaboration spéciale)

DONNACONA — Avec quelques semaines de recul, les travailleurs de l'usine Matériaux de construction Domtar dressent un bilan très positif de la semaine de manifestations qui a souligné le 50e anniversaire de cette entreprise.

Cette expérience a permis à plusieurs conjoints de visiter les installations de l'entreprise. De plus, beaucoup de retraités ont pu rétablir le contact avec leurs collègues plus jeunes.

A la faveur d'une visite impromptue, LE SOLEIL a tenté de savoir ce que l'on retient de cette expérience.

M. Clément Plamondon, inspecteur de tuile et employé à l'usine depuis 20 ans, est très fier d'avoir participé à la finale du concours de slogans et il trouve "cela de valeur que de telles occasions ne se présentent pas plus souvent". L'inspecteur est heureux des trouvailles de ses confrères qui ont exercé leurs talents littéraires: "On fête en grandeur un bâtisseur" et "La où reflète l'aurore d'un siècle" sont au nombre de ces trouvailles qui ont retenu l'attention des organisateurs.

Son compère, le camionneur Gérard Raté, entame sa 28e année à la Domtar et il a été surpris de l'ambiance fraternelle de la fête. "La présence des patrons qui, pour une fois, se mêlaient aux fêtes, a été fort appréciée et ouvre la voie à la formation d'un futur comité d'animation et de bien-être pour les employés des deux usines Domtar" espère-t-il.

Au laboratoire, M. Jean Trépanier, préposé à la véri-



Dans son laboratoire, M. Jean Trépanier effectue les tests quotidiens sur la qualité de la pâte.

fication de la qualité de la pâte, fervent syndicaliste à l'emploi de la compagnie depuis 35 ans, reconnaît que le nouveau directeur d'usine a joué un rôle de premier plan dans la destinée de la fête. "Voir évoluer M. Gilles Sauvé et sa femme au sein des ouvriers a été bien apprécié". Et puis, ajoute M. Trépanier, même si on était en pleine négociation, tout le monde s'est bien amusé.

Les retraités de l'usine ont été invités à une journée de visite et honorés spécialement à la soirée des agapes. Ainsi, M. René Thibodeau, 65 ans, à la retraite depuis septembre 1978, descend à l'usine quatre ou cinq fois dans l'année, histoire d'aller saluer ses anciens compagnons de travail et se remémorer le bon vieux temps. "Si c'était à refaire, je retournerais travailler à la Domtar", dit-il. Affecté au rapport de production et d'efficacité ainsi qu'à la mécanique, notre vétéran a travaillé 46 ans à la Domtar. Pour lui, la visite de l'usine fut un vrai pique-nique et ces retrouvailles merveilleuses.

D'autres sons de cloche nous parviennent de l'usine. Ainsi, M. Georges Cantin, président de la Fédération des travailleurs du papier et de la forêt (CSN) depuis cinq ans et en fonction à la Domtar depuis 20 ans se montre plus réticent face aux retombées du 50e.

"Certes, convient-il, cette fête démontre le souci des administrateurs d'équilibrer le climat de travail et la productivité, mais rien ne garantit la survie de l'usine puisque les réinvestissements internes majeurs sont inexistant". Le syndicaliste avoue cependant que les conditions de travail de l'usine se sont grandement améliorées depuis 10 ans.

Témiscouata: la coopérative du JAL est menacée de disparition

par Michel DAVID

A moins que le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) n'intervienne en dernier pour sauver son projet de pommes de terre de semence, la coopérative de développement agro-forestier du Témiscouata (JAL) n'aura d'autre choix que de se saborder.

La situation est à ce point critique que le JAL tiendra une assemblée de fermeture mercredi le 23 avril si, d'ici là, le ministre ne répond pas favorablement à la demande de subvention présentée en juillet 1978.

La demande initiale était de \$100,000 mais depuis deux ans, les investissements effectués et surtout la disproportion qui s'est établie entre les coûts de production et les prix de vente ont entraîné l'accroissement d'un déficit qui s'élève aujourd'hui à \$410,000. Les \$190,000 qu'on demande au MAC constituent donc un minimum.

Entre-temps, les pressions se sont multipliées auprès du ministre, qui avait été pour beaucoup dans le lancement du projet, en 1975. Malgré les études et les assurances répétées, aucune décision ne semble encore avoir été prise. Depuis presque un an, la requête du JAL doit être soumise "incessamment" au Conseil du trésor, sans qu'elle puisse en franchir le seuil.

Dans l'état actuel des choses, la liquidation pure et simple du projet de pommes de terre ne réglerait pas le problème puisque la valeur de ses actifs est inférieure au total des créances. La coopérative devrait donc vendre ses locaux, meubles et immeubles, de

même que les terres agricoles et forestières qu'elle possède, ce qui signifie la fin des opérations.

Cela n'empêcherait d'ailleurs pas certains bailleurs de fonds de perdre une partie, sinon la totalité de leur mise puisque leurs prêts ne sont garantis par aucun nantissement ou hypothèque. Ces bailleurs de fonds sont les Clercs de Saint-Viateur (\$60,000), l'Union

régionale des caisses populaires Desjardins (\$40,000) et la population du JAL elle-même (\$30,000).

Un symbole

La disparition de la coopérative constituerait un coup très dur pour la population du Témiscouata, pour qui elle constitue le symbole vivant de la prise en main du développement par le milieu.

Au début des années 1970, lorsque le gouvernement québécois décida de donner suite aux recommandations du BAEQ en fermant les villages dits marginaux, la population de Saint-Juste, Auclair et Lejeune refusa de partir, séquestrant même les fonctionnaires.

Durant les années suivantes, elle se dotait d'une structure qui serait le maître d'oeuvre d'un développement intégré des

ressources biophysiques et humaines, et permettrait de stabiliser la population par la création d'emplois.

La coopérative de développement du JAL devait par la suite donner naissance à une série d'organismes, comités, coopératives et compagnies appelés à se détacher de la coop mère sitôt assuré leur bon fonctionnement. C'est ainsi qu'étaient successivement mis sur pied un groupement forestier, une entreprise d'extraction d'huiles essentielles, une érablière de 20,000 entailles, un restaurant, une radio communautaire, un journal local, une corporation touristique, etc.

Pommes de terre

C'est dans cette lignée que s'inscrit le projet de pommes de terre de semence, lancé dans le cadre d'une planification globale de cette production dans la région. En 1979, avec 178 acres en culture et 2,344,794 livres vendues, le projet du JAL comptait déjà pour 15 pour 100 de la production québécoise.

Même si la qualité des sols et l'amélioration des techniques permettent une bonne production, le projet du JAL a vu les difficultés s'accumuler. Malgré l'aide technique et financière apportée par le MAPAQ, le projet se heurte d'abord à des normes bureaucratiques qui l'excluent du crédit agricole et de l'assurance stabilisation des revenus agricoles.

Il répond pourtant aux objectifs du gouvernement en matière d'auto-suffisance agro-alimentaire. Dans l'inventaire des ressources physiques régionales qu'elle publiait récemment, la

Conférence administrative régionale de l'Est du Québec (CAREQ) jugeait important de "continuer à développer ce secteur de façon à atteindre, en 1985, une superficie d'au moins 1,200 hectares en culture".

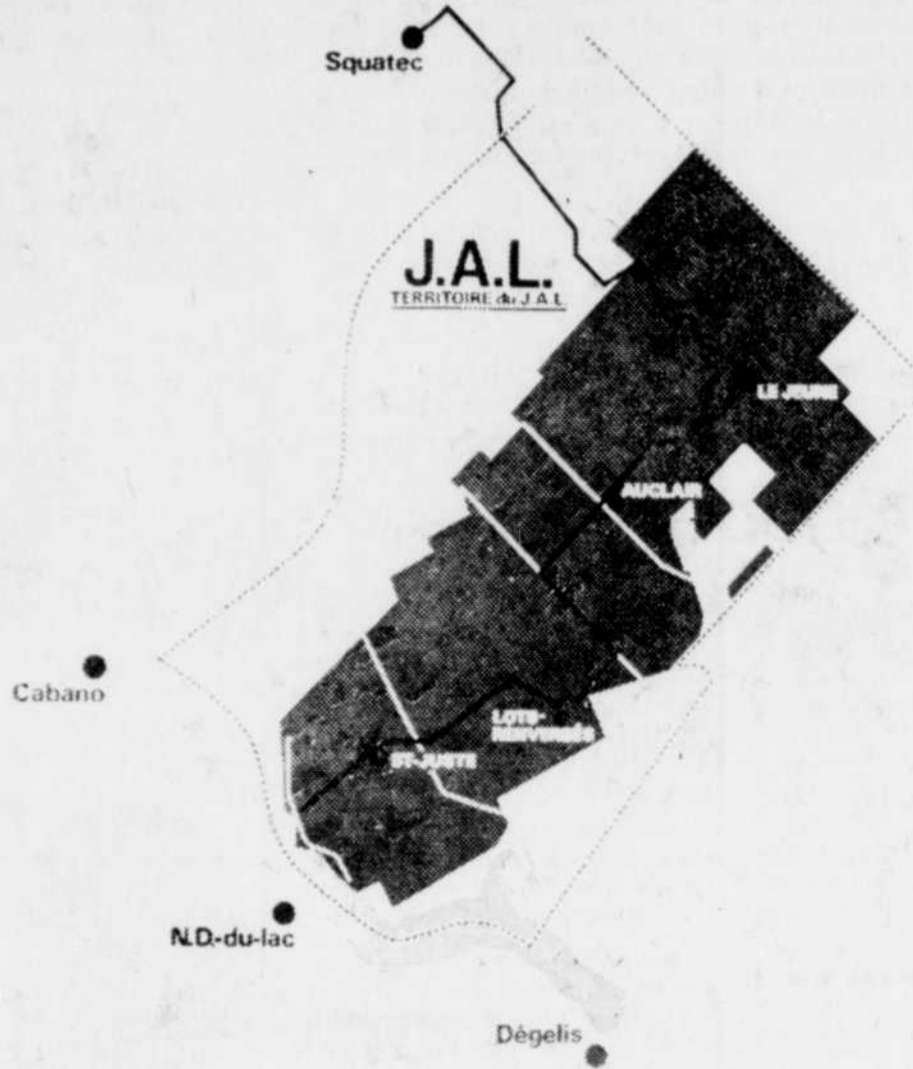
L'autre partie du problème réside dans la chute des prix sur le marché, que n'arrive pas à compenser la diminution des coûts de production. C'est ainsi qu'un livre de semence produite au coût de \$0.116 se vendait \$0.193 en 1975-76. La même livre produite l'an dernier au coût de \$0.071 se vendait \$0.099. Cette année, on prévoit un coût de production de l'ordre de \$0.08 la livre et un prix de vente oscillant entre \$0.03 et \$0.035. D'où l'accumulation d'un déficit qui rend impensable la poursuite de l'exploitation dans les conditions actuelles.

Un précédent

La question est donc de savoir si le gouvernement acceptera de soutenir la coopérative du JAL ou s'il la laissera disparaître. Deux ans d'hésitation et la discrétion qui entoure le dossier du APAQ témoignent de sa délicatesse.

La réponse qu'on lui donnera témoignera de l'importance qu'on attache à un organisme d'autogestion dont il est difficile de quantifier la rentabilité et les effets d'entraînement puisque le JAL n'est pas une coopérative de production, mais de développement.

Pour plusieurs, la décision qui sera prise aura valeur de précédent. Pour les quelque 2,000 habitants du JAL, c'est tout ce pour quoi ils se sont battus depuis dix ans qui est en jeu.



Le JAL, c'est le regroupement des villages de Saint-Juste, Auclair et Lejeune, une population d'environ 2,000 habitants.

norman

Notre suggestion cette semaine:

ce pyjama rayé rouge ou marine, à boutons-pression à l'avant. De la naissance à 3 mois 14.00

Dites: portez à mon compte notre département **cadeaux pour bébé**

vous propose un vaste choix d'items à offrir à l'occasion d'une naissance: vêtements pour garçons ou filles de 0 à 30 mois et jouets amusants.

Venez sur place ou profitez du service unique de commande téléphonique en signalant: 529-0911.

L'emballage et la livraison seront à nos frais.

- mail st-roch • place laurier •
- place fleur de lys • galeries chagnon •

pour votre CORPS BIOTHERM

cadeau

Crème pour le ventre 100 ml \$18.25

Bio-Main 50 ml \$6.00

Coffret traitement de massage Acti-masseur et crème de massage 150 ml \$29.75

Crème A.R. tube 100 ml \$16.90 pot 200 ml 32.50

Du 21 avril au 3 mai 1980 avec tout achat de produits Biotherm de la ligne Corps vous recevrez gratuitement un coffret Spécial Bain contenant un lait corporel 60 ml et un bain crème 30 ml

brunet

MAIL ST-ROCH, Québec 529-5741
PLACE LAURIER, Ste-Foy 656-1712
PLACE MONT-MARIE, Lauzon 837-9363
CARREFOUR Charlesbourg 623-1504
PLACE L'ORMIÈRE, Neufchatel 842-9221

Pensée du jour

"En ce monde, il n'y a rien d'assuré que la mort et les impôts."

Gracieuseté du RESTAURANT LA SAUVAGÈRE St-Jean-Chrysostome 839-7914

Dr Marcel Tremblay Optométriste

EXAMEN DE LA VUE LUNETTES

Et verres de contact Jours et soirs sur rendez-vous 524-2869 973, 3e Av., Limoilou, Québec

NUMÉROS GAGNANTS PEU IMPORTE L'ORDRE

11	20	25	27	29	32
6 SUR 6	2	102	4645	4	

GROS LOT \$100,000 MINIMUM VENDREDI

NUMÉRO COMPLET 786731 3 GAGNANTS DE \$50,000.

CHIFFRES 86731 27 GAGNANTS DE \$5,000.

CHIFFRES 6731 279 GAGNANTS DE \$250.

CHIFFRES 731 2781 GAGNANTS DE \$50.

CHIFFRES 31 27810 GAGNANTS DE \$5.

Tous les billets gagnants de \$250. et \$50. de la Mini sont encaissables à toute succursale de la BCN

décès et avis divers

• rhétoriciens et amicales • funérailles • remerciements • mémoriam • services anniversaires • faveurs

nous sympathisons à votre deuil.

LE SOLEIL

705 AVIS DE DÉCÈS

BEAULIEU (Clément) — A l'hôpital de l'Enfant-Jésus, le 20 avril 1980, à l'âge de 66 ans, est décédé M. Clément Beaulieu, époux de dame Marie-Blanche Courcy. Il demeurait au 690, 120e Rue, Montmorency. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 avril, à 14h. Départ de la résidence funéraire.

F.X. Bouchard Inc.
4100 boul. Ste-Anne
Montmorency

Les funérailles auront lieu mardi le 22 avril 1980, à 14h; départ du salon à 13h45 pour l'église de St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles. Prière de compenser les envois de fleurs par des dons Chaire de pneumologie de l'université Laval, recherche en maladies respiratoires, hôpital Laval, 2725 chemin Ste-Foy, Ste-Foy, G1V 4G5. Mardi jour des funérailles, le salon sera ouvert à partir de 10h30. Salon fermé de 17h à 19h.

LAROCHELLE (Gérard)



A Ste-Foy, le 19 avril 1980, à l'âge de 66 ans, est décédé Monsieur Gérard Larochelle, industriel, président fondateur de la compagnie Idéal Body Ltée, époux de dame Rita Gauvin. Il demeurait au 1310 rue Bishop, Ste-Foy. Les funérailles auront lieu mardi, le 22 avril 1980, à 11h. Départ du funérarium Lépine-Cloutier Ltée 975 Marguerite Bourgeoise

lieu mardi, le 22 avril 1980, à 14h. Départ de la résidence funéraire

F.X. Bouchard Inc.
2258 avenue Lurie
Courville

à 13h45 pour l'église de Ville-neuve et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Francine, Sylvie et Denis; ses frères, soeurs, beaux-frères et belles-soeurs: M. et Mme Ovide Robert (Estelle), M. et Mme Paul-Emile Robert (Brigitte), M. et Mme René Robert (Jeanne), M. et Mme Laurent Robert (Noëlla), M. et Mme Camille Robert (Claire), M. et Mme Roger Robert (Suzanne), M. et Mme Charles-Henri Robert (Pierrette), M. et Mme Eugène Chevalier (Thérèse Robert), M. et Mme Michel Robert (Diane), M. et Mme Rosaire Breton, Mme Maurice Dubé (Evangéline), M. Gérard Breton, ainsi que plusieurs tantes, oncles, neveux et nièces.

à 13h50 pour l'église de St-Gregoire et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Jean-Claude (Marie-Marthe Binet), Réal (Colette Fortin), Gisèle (Gabriel Côté), Jean-Marc (Francine Racine), André (Estelle Lachance), Georges (Denise Paré), Gaston (Monique Carreau), Nicole (Gabriel Boily), Carol (Johanne Boily), ainsi que ses beaux-frères, soeurs, belles-soeurs et 22 petits-enfants.

CARRIER (Florian) — A Québec, le 20 avril 1980, à l'âge de 46 ans, est décédé M. Florian Carrier, époux de dame Mariette Lambert. Il demeurait au chemin de la Desserte, St-Apollinaire. Les funérailles auront lieu mardi, le 22 avril 1980, à 15h. Départ du funérarium Lépine-Cloutier Ltée 1025 route de l'Eglise Ste-Foy

à 14h45 pour l'église St-Denis et de là au crématorium Lépine-Cloutier Ltée. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, ses parents, sa belle-mère, ses frères, ses soeurs, beaux-frères et belles-soeurs. Pour renseignements: 529-3371. Le salon sera fermé entre 17h et 19h.

TESSIER (Henriette Simard) — A Ste-Anne-de-la-Pérade, le 18 avril 1980, est décédée accidentellement dame Henriette Simard, épouse de feu Victor Tessier. Elle demeurait au 340 chemin Ste-Foy. Selon ses dernières volontés, elle ne sera pas exposée et a été confiée à la maison

BERTRAND (Jean-Paul) — A Québec, le 20 avril 1980, à l'âge de 60 ans, est décédé M. Jean-Paul Bertrand. Les funérailles auront lieu mardi le 22 avril à 14h30. Départ de la

DORION (Marie-Louise Proteau) — A Québec, le 20 avril 1980, à l'âge de 85 ans, est décédée dame Marie-Louise Proteau, épouse de M. Joseph-Napoléon Dorion. Elle demeurait à l'Hôtel général, autrefois de la paroisse St-Sacrement. Les funérailles auront lieu mardi, le 22 avril 1980, à 10h. Départ du funérarium

Lépine-Cloutier Ltée 975 Marguerite-Bourgeoise à 9h45 pour l'église St-Sacrement et de là au cimetière Charlesbourg. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants, ses parents, sa belle-fille: M. et Mme Ray Bahr (Carmen) de Wakefield, Mass., M. et Mme Robert Paquet (Fernande), Dr et Mme Roger Dorion (Louise Gagnon); ses frères, soeurs, beaux-frères et belles-soeurs: M. Duvila Proteau, M. Cyrille Proteau, Mme Alphonse Proteau, M. et Mme Omer Proteau, Mmes Emma et Marie-Jeanne Proteau, l'honorable Frédéric Dorion, Mme Odilon Dorion, Mme Noëlle Dorion, ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux et nièces. Le salon sera fermé entre 17h et 19h. Pour renseignements: 529-3371.

Lépine-Cloutier Ltée pour crémation. Un service sera chanté vendredi, le 25 avril 1980, à 16h en l'église Notre-Dame-du-Chemin. Elle laisse dans le deuil sa fille et son gendre: Lucie et Gilles Pleau; ses petits-enfants: Charles et Julie; ses frères, soeurs, beaux-frères et belles-soeurs: Mme Raymond Giguère (Gabrielle), M. et Mme André Simard (Marie-Marthe Potvin), Mme Louise Simard-Jinchereau, M. et Mme Jean-Pierre Simard (Suzanne Letendre), Mme René Simard (Marcelle Roy), M. et Mme Raymond Drolet (Monique), Mme Marcel Simard (Hermine St-Aubin), Mme Roger Beaulieu (Jeanne Marcette), Mme Henri Tessier, ainsi que plusieurs neveux et nièces. La famille recevra les sympathies à l'église après la cérémonie religieuse. Faire don à la Société canadienne du cancer, 575 St-Cyrille ouest, Québec. Pour renseignements: 529-3371.

BILODEAU (Rose-Emma Pilote) — A Silley, le 19 avril 1980, à l'âge de 83 ans, est décédée dame Rose-Emma Pilote, épouse de feu Alvyr Bilodeau, autrefois de Chicoutimi. Elle demeurait au 2029 boulevard Laurier, Silley. A sa demande, elle ne sera pas exposée. Les funérailles auront lieu lundi, le 21 avril 1980, à 16h15 en l'église St-Charles-Garnier et l'inhumation se fera au cimetière St-François-Xavier de Chicoutimi, sous la direction de

Lépine-Cloutier Ltée. Elle laisse dans le deuil ses enfants et ses gendres: M. et Mme Jacques Fortin (Bérangère), Mme J. H. Grimard (Gabrielle) de Chicoutimi, M. et Mme Marcel Dion (Thérèse) de Hull, M. et Mme Antoine Devarenne (Jeanne) d'Arvida; ses belles-soeurs et son beau-frère: Mme Médéric Pilote, Mme Alfred Pilote, M. Léonidas Bilodeau, ainsi que plusieurs petits-enfants, arrière-petits-enfants, neveux et nièces. La famille recevra les sympathies à compter de 15h45 à l'église.

PAQUET (Léo)



A l'Hôtel-Dieu de Québec, le 19 avril 1980, à l'âge de 59 ans et 2 mois, est décédé M. Léo Paquet, boulangier, époux de dame Georgette Bolduc. Il demeurait au 472 rue Bayard, Québec. Les funérailles auront lieu mercredi, le 23 avril 1980, à 14h. Départ de la résidence funéraire

TRÉMBLAY (André) — A Québec, le 18 avril 1980, à l'âge de 50 ans, est décédé M. André Tremblay, époux de dame Mariette Parent, fils de Mme Aldège Tremblay (Thérèse Giguère). Il demeurait à 1715 de Niverville. Les funérailles auront lieu lundi le 21 avril à 14h. Départ du foyer funéraire de

BILODEAU (Pierre) — A l'hôpital Ste-Anne, le 20 avril 1980, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Pierre Bilodeau, époux de dame Valéda Racine. Les funérailles auront lieu mercredi, le 23 avril 1980, à 10h. Départ du funérarium

Lépine-Cloutier Ltée 975 Marguerite-Bourgeoise à 9h45 pour l'église St-Patrick et de là au crématorium Lépine-Cloutier Ltée. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, sa fille: France; ses frères et soeurs: M. et Mme Frank Dumas (Maureen Turpin), M. et Mme Joseph Dumas (Lilo Find), M. et Mme Paul Boisvert (Mary), M. et Mme Leslie Dumas (Sieglinde Kuczer), M. et Mme Gerry Dumas (Seila Bullock), M. et Mme Robert Drolet (Ann); son beau-père et sa belle-mère: M. et Mme René Jobin (Marie Drouin); ses beaux-frères et belles-soeurs: M. et Mme Robert Jobin (Colombe Lambert), M. et Mme Gérard Jobin (Ann Sloane), M. et Mme Michel Jobin (Ghislaine Caron), M. et Mme Donald Jobin (Mariette Laflamme), M. et Mme Clément Samson (Stella Jobin), M. Yves Jobin, ainsi que plusieurs oncles et tantes, cousins et cousines. Le salon sera fermé entre 17h et 19h.

J. Bouchard & Fils Ltée 1740 Barty, ancien Canardière à 13h40, pour l'église St-Pascal-de-Maizerets et de là au cimetière Jardin du Repos Inc., pour crémation. Il laisse dans le deuil, outre son épouse et sa mère, ses enfants et sa belle-fille: M. et Mme Alain Tremblay (Doris Guillot), Mlle France Tremblay; ses soeurs, beaux-frères et belles-soeurs: M. et Mme Jacques Dufour (Lise), M. et Mme Maurice Carange (Claudette), Mlle Christiane Tremblay; sa belle-mère: Mme Paul Parent (Juliette Picard), M. et Mme Jacques Savard (Michelle Parent), M. et Mme Claude Caodrette (Francine Parent), M. et Mme Marcel Parent (Marcelle Aubry), M. et Mme Michel Blanchard (Renée Parent), ainsi que son petit-fils: Jean-David, plusieurs oncles et tantes, neveux et nièces, cousins et cousines. L'après-midi des funérailles, le salon sera ouvert à compter de midi trente.

BOUDREAU (Francis)

DUMAS (Albert) — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 19 avril 1980, à l'âge de 79 ans, est décédé M. Albert Dumas, époux de dame Marie-Jeanne Labonté. Il demeurait au 114 rue du Parc, St-Henri. Les funérailles auront lieu mardi, le 22 avril, à 15h30. Départ des salons funéraires

PELLETIER (Célanire Vaillancourt) — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 19 avril, à l'âge de 88 ans, est décédée dame Célanire Vaillancourt épouse de feu M. Ernest Pelletier. Elle demeurait au foyer de St-Pamphile. Les funérailles auront lieu mardi le 22 avril à 11h. Départ de la résidence funéraire

VANDRY (Monique Perreault) — A Québec, le 17 avril 1980, à l'âge de 52 ans, est décédée dame Monique Perreault, épouse de M. Gilles Vandry. Une messe sera chantée en l'église St-Martyrs-Canadiens à une date ultérieure. L'inhumation a eu lieu au cimetière Belmont, samedi, le 19 avril. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, son fils Richard et sa fille Viviane.

BOUDREAU (Francis)

QUART (Sénateur Josie MBE, née Dinan) — A Québec, le 17 avril 1980, à l'âge de 84 ans, est décédée dame Josie Dinan, sénateur du Sénat du Canada, épouse de feu Harry S. Quart. Les funérailles auront lieu lundi, le 21 avril 1980, à 10h. Départ du funérarium

VIGNEAULT (Edgar) — A l'hôpital de l'Enfant-Jésus, le 20 avril 1980, à l'âge de 56 ans et 11 mois, est décédé M. Edgar Vigneault, inspecteur, époux de dame Denise Desjardins. Il demeurait au 121 rue Allard, Beauport. Une messe de requiem sera chantée en l'absence du corps à l'église Ste-Gertrude de Beauport, le 22 avril à 14h. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, son fils Luc, sa fille Lise, sa mère Mme Patrick Vigneault ainsi que plusieurs beaux-frères et belles-soeurs, neveux et nièces, oncles et tantes. Prière aux parents et amis qui désirent rencontrer la famille de se rendre à l'église pour 15h.

CRISE DU LOGEMENT

BOUDREAU (Francis)

DECES ET AVIS DIVERS

TURCOTTE (Mme Irène) — Tous les membres de la famille Turcotte offrent cordialement leur sincère appréciation à l'occasion du décès de leur sœur Irène et leurs remerciements pour visites, tributs floraux, messes, visites et assistance aux funérailles. A tous cordial merci.

CRISE DU LOGEMENT

BOUDREAU (Francis)

DECES ET AVIS DIVERS

BOUDREAU (Francis)

BOUDREAU (Francis)

BOUDREAU (Francis)

BOUDREAU (Francis)

BOUDREAU (Francis)

BOUDREAU (Francis)

BOUDREAU (Francis)

Les deux "Casques bleus" irlandais ont été tués par des chiites libanais

METOUOLA, Nord d'Israël (AFP) — Le frère de l'adolescent chiite tué le samedi 12 avril, aux abords du village de A-Tireh, lors de la tentative des milices du commandant Haddad d'en déloger les Casques bleus irlandais, a affirmé hier que les deux soldats irlandais de l'ONU ont été assassinés le vendredi 18 avril par des membres de sa famille.

Selon Mahmoud Bazi, Harry Klein n'a pas attendu l'arrivée de l'escorte et a pris le chemin de Marou El-Ras qui passe devant la maison des Bazi. Son véhicule a été stoppé. "Quand on lui a demandé s'il y avait des Irlandais avec lui, l'officier américain a désigné lui-même du doigt trois des hommes qui l'accompagnaient, a affirmé Mahmoud Bazi. Les femmes de notre famille sont allées chercher nos armes et nous les avons abattus. Le lendemain, nous avons restitué leurs corps".

A la même occasion, le commandant Haddad a annoncé à la presse qu'il avait proposé ses bons offices au général Emmanuel Erskine, commandant de la "Force interarmes des Nations unies au Liban" (FINUL) pour que tous deux soient les médiateurs de la réconciliation entre la famille chiite et les hommes du contingent irlandais.

"Massoud Bazi, mon jeune frère, âgé de 15 ans et demi, a été tué par des soldats irlandais", a déclaré Mahmoud Bazi, 35 ans. "Le jour même de sa mort, notre famille s'était juré de faire payer le prix du sang à l'auteur de ce meurtre".

Quelques jours après la mort du jeune chiite, le commandant Saad Haddad, chef des milices conservatrices du Liban-Sud, avait déclaré que "contrairement à la tradition qui a cours au Moyen-Orient, les responsables religieux ont autorisé la famille de la victime à faire payer la dette du sang à n'importe quel Irlandais et non pas au seul responsable de la mort de l'adolescent chiite".

Le Parti libéral hondurien se dirigeait tout droit vers la victoire aux élections pour une Assemblée nationale constituante en obtenant — le tiers des suffrages étant connu — 57 pour 100 des voix.

Le vendredi 18 avril, l'officier américain des Nations unies, l'observateur Harry Klein, qui voulait se rendre en visite au village de Marou El-Ras, au sud de Bint Djibel, était convenu avec les milices d'un rendez-vous au village de Beit Yahoun, au nord de Bint Djibel, pour y rencontrer une escorte des milices, composée de deux

Le Parti national (conservateur) n'a obtenu que 39 pour 100 des suffrages et le Parti d'innovation et d'unité, 3 pour 100.

L'élection de l'assemblée constituante mettra un terme — pacifique — à huit ans de régime militaire. Elle ouvrira une nouvelle ère pour le Honduras, pays qui est retourné par le Nicaragua révolutionnaire, le Salvador qui connaît une guerre civile larvée, et le Guatemala où la violence politique gagne du terrain.

Le Parti libéral hondurien se dirigeait tout droit vers la victoire aux élections pour une Assemblée nationale constituante en obtenant — le tiers des suffrages étant connu — 57 pour 100 des voix.

Le Parti national (conservateur) n'a obtenu que 39 pour 100 des suffrages et le Parti d'innovation et d'unité, 3 pour 100.

L'élection de l'assemblée constituante mettra un terme — pacifique — à huit ans de régime militaire. Elle ouvrira une nouvelle ère pour le Honduras, pays qui est retourné par le Nicaragua révolutionnaire, le Salvador qui connaît une guerre civile larvée, et le Guatemala où la violence politique gagne du terrain.

Le Parti libéral hondurien se dirigeait tout droit vers la victoire aux élections pour une Assemblée nationale constituante en obtenant — le tiers des suffrages étant connu — 57 pour 100 des voix.

Le Parti national (conservateur) n'a obtenu que 39 pour 100 des suffrages et le Parti d'innovation et d'unité, 3 pour 100.

L'élection de l'assemblée constituante mettra un terme — pacifique — à huit ans de régime militaire. Elle ouvrira une nouvelle ère pour le Honduras, pays qui est retourné par le Nicaragua révolutionnaire, le Salvador qui connaît une guerre civile larvée, et le Guatemala où la violence politique gagne du terrain.

SERVICES SPECIAUX

780 FLEURISTES

Orchidée Fleuriste
1068 av. Cartier, 529-0739

Respectueux... avec...

Salon Fleuri

Depuis 48 ans à votre service
524-5218
135 St-Joseph Est

en toute simplicité

687-1437

L'ELYSEE FLEURS
1335 Chemin Ste-Foy
St-Sacrement

790 MONUMENTS FUNERAIRES

THERIAULT & FILS
710, 1202e Avenue, Québec, 524-1361

A la suite d'un décès, publiez un avis de remerciements dans Le Soleil.

647-3311

Prague et les petites annonces

PRAGUE (AFP) — "50 ans, bonne présentation, bonne situation, maison, automobile, modeste, affectueux, aimable. Et avec tout cela, commente Petr Narozny, artiste populaire d'une scène de Prague, il doit avoir recours aux petites annonces pour trouver une compagne. Alors que moi, qui suis faimant, égoïste, qui n'ai ni appartement, ni voiture, qui ne suis même pas beau, je suis marié et mauvais père, selon les dires de ma femme". Et l'artiste, continue son monologue sur la scène du cabaret, caché derrière les pages ouvertes du très officiel "Rude Pravo", organe du Parti Communiste tchécoslovaque, qui, il n'y a pas si longtemps, fustigeait cette pratique de la presse bourgeoise.

Elle avait disparu en 1948, bien qu'elle ait survécu sous la forme camouflée de "Recherche femme de ménage", comme on le disait alors. Elle a réapparu, il y a une quinzaine d'années, et assurement des lecteurs aux journaux les plus austères.

On peut être aspirant au bonheur du coeur et ne pas oublier ce qu'il en coûte de passer une annonce (75 couronnes en moyenne). C'est sans doute la raison qui a poussé deux jeunes femmes à rédiger conjointement l'annonce suivante: "30 ans, 1,65m, 31 ans, 1,75m, (des demandes de grande taille), de Prague, célibataires, recherchent deux hommes raisonnables, référence: même séparément". Deux autres, employées d'une compagnie aérienne, étaient en quête de partenaires pour les vacances, mais ont eu la sage précaution d'ajouter: "Assurez-vous de l'identité de vos partenaires avant de partir".

Les offres de voitures, les demandes de pièces de rechange automobiles, celles de romans policiers, de revues de mode occidentale, voire de catalogues allemands de ventes par correspondance. Mais certaines annonces dénotaient, dans les pays occidentaux, le souci camouflé de placer son argent en valeurs plus sûres, telles les tableaux anciens, les timbres-poste ou les objets en or "même endommagés", "avec ou sans pierres précieuses".

Reflet d'une société où l'individu a quelque peine à exprimer ses désirs secrets, ou tout simplement nécessité de trouver la satisfaction de besoins bien réels, même s'ils détonnent parfois dans un cadre de vie socialiste, les petites annonces font les beaux jours des journaux tchécoslovaques. Les éditeurs l'ont bien compris et les gérants de kiosque se laissent pour le confirmer: la presse se vend en fonction de la place qu'elle accorde aux petites annonces. Les éditions du samedi de "Lidova Demokracie" (de tendance catholique) et de "Svobodno Slovo" (du Parti Socialiste), prodigues en la matière, s'arachent comme des petits pains.

La majeure partie des annonces des journaux reflète la crise du logement (les délais pour l'octroi par l'Etat d'un appartement à Prague dépassent une quinzaine d'années). La formule: "Achetez immédiatement logement quelconque à Prague", très courante, en est une illustration parfaite.

La rubrique des échanges est tellement importante qu'elle déborde les colonnes de la presse et tapisse les couloirs de nombreux passages couverts de la capitale tchécoslovaque. Ce sont les demandeurs d'appartements plus grands, qui sont les plus nombreux. Ils devront, selon l'usage, offrir quelque 15.000 couronnes (6 mois du salaire moyen) par pièce supplémentaire au logement qu'ils proposent. Pour signaler qu'ils sont prêts à faire "ce geste de reconnaissance", ils ont recours à la formule consacrée: "Accord certain". Il en va de même des annonces de ventes et achats, qui constituent, dans bien des cas, l'ultime espérance face à un marché capricieux.

La rubrique matrimoniale vient après les préoccupations du logement, encore qu'elle ne lui soit pas toujours totalement étrangère.

IN MEMORIAM

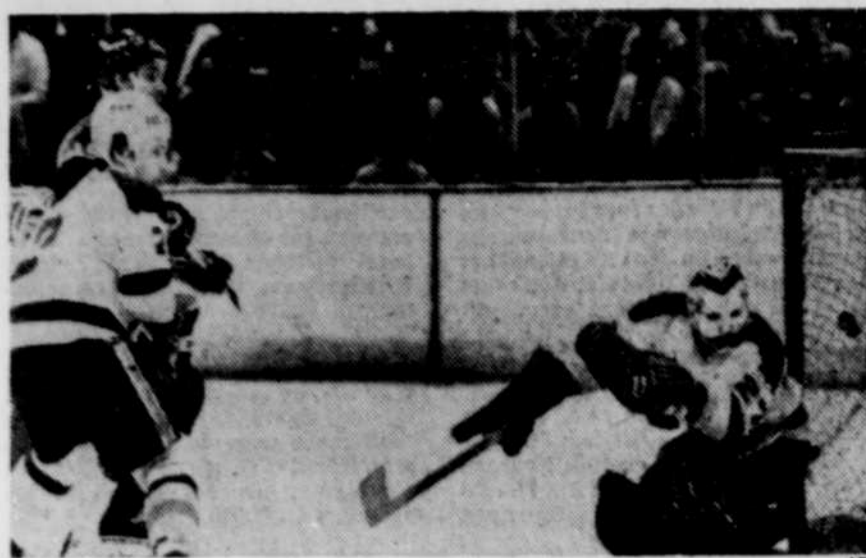
NOS BUREAUX SERONT FERMÉS MARDI À PARTIR DE 13.00 HRES JOUR DES FUNÉRAILLES DE NOTRE PRÉSIDENT FONDATEUR MONSIEUR FRANCIS BOUDREAU

LES HUILES DU QUÉBEC LTÉE

**Canadien 5,
Minnesota 1**
page B-1

**Les Hawks
éliminés**
page B-2

**Echec des
Gouverneurs**
page B-3



Etroitement surveillé par le défenseur Fred Barrett, Réjean Houle, des Canadiens, réussit le premier but du match d'hier soir, contre le gardien Gilles Meloche, des North Stars du Minnesota.

Tentative pour éviter la grève des internes et des résidents

par Roger BELLEFEUILLE

Les 1.800 résidents et internes de la province pourraient, dès ce soir, déclencher un mouvement de grève illimitée, à moins qu'ils n'acceptent les concessions patronales de dernière minute présentées au cours du week-end.

L'un des négociateurs patronaux, le Dr André Pothier, représentant l'Association des hôpitaux du Québec (AHPQ), a précisé au SOLEIL, hier, que le principal compromis portait sur la rémunération des périodes de garde supplémentaires.

La Fédération des médecins rési-

dents et internes du Québec (FMRIQ) réclame que la période de garde supplémentaire effectuée en semaine soit rémunérée à raison de \$100 et de \$200 en fin de semaine ou à l'occasion d'un congé férié.

Sans faire totalement droit à ces demandes, la partie patronale, selon le Dr Pothier, serait consentante à jeter du lest. Celle-ci semble reconnaître, du moins en partie, le bien-fondé des revendications syndicales à cet égard. Le ministère des Affaires sociales a déjà entrepris de réduire de 600 les postes de résidents et internes dans les hôpitaux universitaires entre 1977 et 1982. Cette réduction a pour but,

selon les visées gouvernementales, d'inverser la proportion spécialistes-omnipraticiens qui est à l'heure actuelle de 60 pour 100 et de 40 pour 100. De 2.100 en 1977, ces postes seront au nombre de 1.500 en 1982. Or, pour les médecins en voie de formation, cette diminution résulte pour eux en un accroissement de la charge de travail qui se solde souvent par des heures de garde non rémunérées.

Statu quo

Par contre, toujours selon le Dr Pothier, la consigne gouvernementale serait de ne pas aller au-delà des (Suite à la page A2, 1re col.)

TEL: 627-2636
Lami Michel
du GRAND CHARLESBOURG
EN 30 JOURS
CHERCHER LE TIEN!

LE SOLEIL

plus près de vous...
Robert Lafont

LIVRAISON A DOMICILE (6 JOURS) \$1.60

78 PAGES 4 CAHIERS

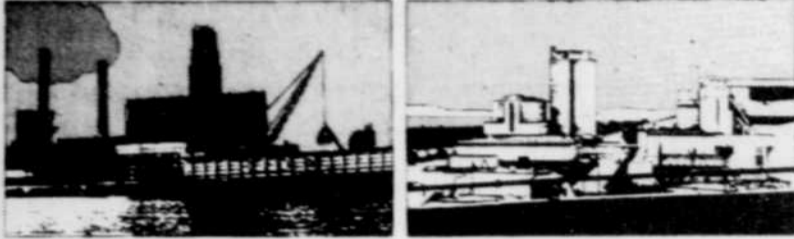
QUEBEC, LUNDI 21 AVRIL 1980

84e ANNEE, No 98

GASPE - PERCE - ABITIBI 45¢

QUEBEC 25¢

lundi



CAHIER SPÉCIAL L'INDUSTRIE RÉGIONALE

LE SOLEIL vous présente aujourd'hui un cahier spécial de 20 pages sur l'industrie manufacturière de la région de Québec. On y trouvera notamment une foule de détails sur les 150 entreprises les plus importantes, les conclusions d'une table ronde sur la situation de l'industrie ainsi que des reportages variés touchant les chantiers maritimes, le secteur des pâtes et papiers, l'agro-alimentaire, les parcs industriels et bien d'autres sujets.

cahier C



Le CPDQ serait réorienté

Le Conseil de planification et de développement du Québec dont la tâche est seulement de conseiller le gouvernement sur ses politiques de développement économique aurait un nouveau mandat qui le rapprocherait davantage du palier décisionnel.

page B-13

Les Grands frères

Le Grand frère, c'est pour le petit frère privé de la présence d'un père un homme à qui il peut s'identifier. A Montréal, 250 jeunes sont parrainés et à Québec on projette une soixantaine de parrainages d'ici la fin de l'année en cours.

page A-10

Toute une chasse à l'homme

Deux jeunes, qui avaient pris un bijou et un automobiliste en otages, ont été capturés, hier, au terme d'une chasse à l'homme de 450 km qui les a menés de Montréal à Newcastle, situé à 60 km à l'est de Toronto.

page A-3

Un des oubliés de Clipperton

Deux des quarante personnes qui ont vécu le drame des "oubliés de Clipperton" vivent toujours. L'une d'elles, c'est Ramon, dit Ramuntcho, Arnaud.

page A-15

Un détenu refuse sa libération

STOCKHOLM (AFP) — S'estimant mal préparé à retrouver l'exercice de sa liberté, un détenu suédois ayant passé 29 années en prison, a choisi un moyen original de protestation: il refuse la libération à laquelle il a enfin droit.

A 48 ans, M. Kjell Forslund veut cette fois-ci "avoir une chance véritable de repartir du bon pied". L'administration pénitentiaire lui a bien trouvé un travail, mais il n'est guère satisfait. Il veut un logement meublé et surtout, ajoute-t-il, "il faut me donner le temps d'apprendre à parler comme tout le monde, à prendre le métro et à faire mes courses comme tout un chacun".

On ne connaît pas encore la réponse de l'administration pénitentiaire à cette demande inhabituelle de prolongation de peine.

sommaire

Annonces classées	D-3 à D-19
Arts et spectacles	A-18 et A-19
Automobile	A-17
Bandes dessinées	D-20
Bridge	D-19
Carrières et professions	B-10
Consommation	A-17
Décès	D-21
Economie-finances	D-2
Feuilleton	D-18
Horoscope	-17
Information régionale	A-4 et A-5
Monde	B-14 à B-16, D-1 à D-21
Mot Mystère	D-3
Mots croisés	D-6
Où aller à Québec	A-18
Page documentaire	A-7
Patron	D-5
Pierre Champagne	A-14
Sport	B-1 à B-11
Télévision	D21 et A-18

météo

Ensoleillé avec passages nuageux. Demain: ensoleillé. détails, page D-3

Les Québécois et le référendum Deux sondages qui sont contradictoires



En pleine envolée oratoire

Le ministre fédéral de la Justice, M. Jean Chrétien, a joint le geste à la parole hier, à Hull, lors d'une assemblée des tenants du NON. La fougue de M. Chrétien ne semble pas déranger le chef des forces du NON, M. Claude Ryan, qui terminait la préparation de son discours.

Autres révélations sur des opérations douteuses de la GRC

OTTAWA (PC) — Des membres du service de sécurité de la GRC ont joué de "villains tours" à des groupements et des particuliers suspects d'activité subversive au début des années 1970, ressort-il de la preuve présentée à la commission McDonald qui enquête sur la GRC.

Bien souvent, ces "mauvais coups" ont été inefficaces. Il s'est notamment agi de fausser un rapport d'impôt, de saboter une voiture, de faire des menaces au téléphone, de répandre des rumeurs sur la santé mentale de particuliers, etc.

La commission a publié hier quatre livres de preuve qui lui a été présentée en octobre dernier sur 11 "opérations" appelées "Checkmate". On a biffé de ces documents les noms des groupements présumés subversifs, des particuliers et des villes où eurent lieu les "opérations".

Nadon ignorait tout

L'ancien commissaire de la GRC,

(D'après PC et UPC) — Deux sondages contradictoires ont été publiés hier quant à l'intention de vote des Québécois, le premier donnant une priorité de 0,3 pour 100 au OUI et le second lui donnant plutôt une avance de 14 pour 100.

Ce dernier sondage, rendu public en fin de soirée par le réseau de télévision CTV, a été réalisé par Thompson, Lightstone et Co., la même firme qui avait prédit avec exactitude les résultats de la dernière élection fédérale dans un sondage publié par CTV deux jours avant le scrutin.

Mené par téléphone, le sondage de CTV accorde 45 pour 100 des intentions de vote au OUI, contre 31 pour 100 au NON, 24 pour 100 des personnes interrogées se disant indécises ou refusant de répondre. L'échantillon, de 1.007 citoyens, suffit généralement à atteindre un résultat exact à quatre points près, 19 fois sur 20. Les entrevues ont été réalisées jeudi et vendredi derniers.

L'autre sondage, publié par le Dimanche-Matin et réalisé par la maison IQOP, a été réalisé par téléphone également, de lundi à mercredi de la semaine dernière. Ses résultats sont de 41,2 pour 100 pour le OUI et 49,9 pour 100 pour le NON, 17,9 pour 100 des personnes interrogées se disant indécises ou refusant de répondre. L'échantillon était de 1.200 personnes.

Aucune réaction n'a pu être obtenue hier de M. René Lévesque, quant au sondage de CTV tandis que M. Claude Ryan a laissé savoir qu'il le commenterait aujourd'hui.

La région de Québec et de l'Est de la province serait la plus favorable au OUI selon le sondage CTV, les personnes interrogées prévoyant répondre OUI dans une proportion de 63 pour 100 contre 37 pour 100 pour le NON, dans cette région. Chez les francophones, le sondage de CTV donne des résultats de 47 à 29 pour 100 en faveur du OUI, tandis que chez les anglophones, le NON mènerait par 64 à 16 pour 100. Enfin, 66 pour 100 des personnes âgées de 18 à 34 ans accorderaient leur appui au OUI au référendum.

Dans les régions de Hull, Trois-Rivières et Sherbrooke, le sondage de CTV place les deux options à égalité, tandis que dans le secteur de Montréal, le OUI serait en avance par 57 contre 40 pour 100.

Réactions
Au cours de la journée, MM. René Lévesque et Claude Ryan s'étaient montrés à la fois encouragés et prudents devant le sondage de l'Institut québécois d'opinion publique (IQOP) selon lequel le OUI et le NON sont à égalité et le nombre des indécis a presque doublé.

"Il va falloir travailler très fort", a-t-il dit.

(Suite à la page A2, 3e col.)

REFERENDUM

- Faudra-t-il un troisième sondage?
- Colloque boudé par les minorités
- Un appui massif de la FTQ au Oui
- Bellemare dira NON
- La Fédération des omnipraticiens s'abstient

pages A-11 à A-13



L'Irak, un pays en vedette

Parmi les pays du Tiers-Monde et particulièrement au Moyen-Orient, l'Irak devient de plus en plus un pays de première ligne. Les tensions récentes avec l'Iran l'ont placé au premier rang de l'actualité internationale. Notre reporter André Dionne s'est rendu récemment en Irak à l'invitation du gouvernement de ce pays. Il en rapporte ses impressions et des documents comme cette photo d'une rue de la capitale, Bagdad.

page A-7

Tentative pour... (Suite de la première page)

offres déjà faites sur le plan salarial. C'est-à-dire accorder des augmentations équivalentes à celles consenties, en terme de pourcentage, aux professionnels du secteur public et parapublic. Or, la FMRIQ a déjà refusé ces offres, alléguant, entre autres, que les semaines de travail de 70 et de 80 heures des résidents et internes n'ont aucune commune mesure avec la tâche des autres travailleurs. La fédération réclame une protection complète contre la hausse du coût de la vie et un pourcentage d'enrichissement d'environ 5 pour 100.

Par ailleurs, la partie patronale a fait quelques autres concessions quant à la question des repas, de la fourniture par l'hôpital d'un télé-appel (bell-boy) et d'un casier. Toutefois, ces points devaient être négociés avec chacun des établissements dans les 30 jours suivant la signature d'une entente.

Quant à certaines clauses d'ordre professionnel relatives à la formation, c'est-à-dire les unités d'enseignement

clinique et les modes d'évaluation, le comité des doyens des facultés de Médecine estimait que ces considérations ne relèvent pas de la négociation actuelle, celles-ci étant du ressort des universités et non des centres hospitaliers.

Un débrayage

Au cours de la semaine dernière, les résidents et internes se sont abstenus de faire des périodes de garde, se limitant à une pratique de 35 heures par semaine. Ils étaient donc absents des hôpitaux le soir et les fins de semaine.

S'ils optent pour la grève, ils désertent carrément les hôpitaux. La relève devra être assurée par le personnel médical régulier, tant le soir, la nuit que les fins de semaines. Il s'ensuivra, nécessairement, surtout si la grève se prolonge, un ralentissement des activités de chirurgie et vraisemblablement un alourdissement des listes d'attentes de patients nécessitant une intervention chirurgicale.

Autres révélations...

(Suite de la première page)

groupements d'employer la violence. Il a donc fallu trouver d'autres moyens.

M. Chisholm dit qu'il ne s'est jamais demandé si les méthodes du service de sécurité étaient légales mais qu'il n'a jamais intentionnellement autorisé des actes illégaux.

Partout au pays

De 1969 à 1973, le service de sécurité s'est ainsi affaîré partout au Canada, sauf au Québec, sous les noms de code "Tent Peg", "Oodball" et "Checkmate".

On voulait jeter la confusion dans les rangs de groupements subversifs, discréditer leurs dirigeants, bref, essayer de les empêcher de fonctionner.

Selon M. Chisholm, on devait agir aussi humainement que possible sans blesser personne ni endommager la propriété.

Il est arrivé à M. Chisholm d'approuver le projet d'enlever une boîte

contenant les dossiers d'une société secrète que l'on croyait subversive, mais le commandant régional s'y est opposé parce que le propriétaire de la boîte aurait pu être blessé dans l'échauffourée.

Malgré la production d'un mémoire qui semble prouver le contraire, M. Chisholm dit qu'aucun membre de la GRC n'aurait été victime de mesures disciplinaires pour avoir refusé de participer à un acte illégal.

Le surintendant Ronald Yaworski, membre de cette "escouade" spéciale dissoute en 1977, a dit qu'il avait commencé à s'inquiéter de ces tactiques quand on a révélé certains actes du FBI des États-Unis. Il pense maintenant qu'elles n'étaient pas correctes.

Plusieurs cas de "Checkmate" dévoilés par la commission McDonald sont incompréhensibles parce que beaucoup de mots ont été retranchés. Ainsi, il y en a huit dans une phrase de sept lignes.

La preuve rendue publique, hier, constitue la première indication à l'effet que le service de sécurité de la GRC jouait régulièrement de "villains tours" à l'extérieur du Québec. La lutte contre le FLQ est l'explication utilisée pour justifier cette action.

LE SOLEIL
SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)
 647-3333 Lundi au vendredi: 8h30 à 19h30
 Samedi: 9h00 à 13h00
RENSEIGNEMENTS **REDACTION**
 647-3233 647-3394
 LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au numéro 390, rue St-Vallier est, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limitée, "Courier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206".

La Quotidienne
0-4-4
Tirage de samedi
Informations: 643-8990

Clark voit 3 raisons à sa défaite

OTTAWA (d'après UPC et CP) — L'ex-premier ministre Joe Clark attribue à un manque de communication la défaite des conservateurs aux élections générales de février dernier.

Interrogé par le réseau CTV pendant qu'il se reposait à Hawaï, M. Clark a déclaré qu'il avait employé ses trois semaines de vacances à analyser les raisons de sa défaite. A son sens, il faut inclure parmi ces raisons la taxe d'accise de 18 cents sur l'essence, le projet de démantèlement de Pétro Canada et le budget de John Crosbie.

"Notre principale erreur, lorsque nous avons pris le pouvoir après 16 ans dans l'opposition, a été d'être trop terre à terre, d'envisager des changements fondamentaux et de commencer à réaliser ces changements sans prendre la peine d'expliquer ce que nous voulions faire et de croire que les gens comprendraient par osmose, ce qui n'a pas été le cas", a dit Clark.

L'ancien premier ministre a répété qu'il avait l'intention de continuer à diriger le Parti conservateur et que sa priorité consistait à présenter le parti comme une force vitale et progressive.

"Ma principale préoccupation est de montrer le parti tel qu'il est, a enchaîné Clark, c'est-à-dire un des partis les plus jeunes en termes de moyenne d'âge et qui a introduit tout

un train de réformes dans les secteurs importants alors que nous sommes perçus comme un parti traditionnel et vieux jeu. Ce que je dois faire au cours des mois qui viennent, a encore dit Clark, c'est de montrer aux Canadiens que le PC est le parti de l'avenir, le parti du changement au Canada."

Broadbent

Pour sa part, le chef du Nouveau Parti démocratique (NPD), M. Ed Broadbent, s'est dit confiant que son

parti aura autant d'influence sur le nouveau gouvernement majoritaire libéral qu'il en avait dans l'ancien gouvernement minoritaire conservateur.

Quand il s'agit de discuter de taux d'intérêt, de programmes d'habitation ou de chômage, il n'y a pas de "différence entre ce que nous disons maintenant et ce que nous disions sous l'ancien gouvernement avant les Fêtes", a dit M. Broadbent.

Interrogé par Standard Broadcast News, M. Broadbent a déclaré qu'il y avait peu d'intérêt à détenir la balance du pouvoir sous l'ancien gouvernement parce que les conservateurs se comportaient comme s'ils étaient majoritaires.

M. Broadbent a réaffirmé que les taux d'intérêt devaient être réduits de 2 pour 100 pour aider les petits hommes d'affaires, les fermiers et les gens qui doivent renégocier leur taux d'intérêt hypothécaire.

Prix du Gouverneur général à M.-C. Blais

OTTAWA (d'après CP) — L'écrivain Marie-Claire Blais et le poète torontois Michael Ondaatje ont mérité aujourd'hui le prix du Gouverneur général pour la seconde fois de leur carrière.

Marie-Claire Blais, qui est native de Québec, avait reçu cette distinction en 1967 pour son roman "Une saison dans la vie d'Emmanuel". Cette fois, l'honneur lui échoit pour son livre "Le sourd dans la ville", dans la catégorie fiction.

Marie-Claire Blais a aussi été lauréate du prix Médicis en 1966 et plusieurs de ses romans ont été traduits en anglais.

Quant à Michael Ondaatje, qui est né au Ceylan en 1943 et a vécu plusieurs années en Angleterre avant d'émigrer au Canada, c'est un recueil de poèmes intitulé "There's a trick with a knife I'm learning to do", qui lui a valu le prix.



Marie-Claire BLAIS

Deux sondages...

(Suite de la première page)

commenté le premier ministre et chef du OUI, qui aurait recueilli 41.2 pour 100 des suffrages la semaine dernière, selon le sondage rendu public hier par le Dimanche-Matin. Selon M. Lévesque, le caractère serré des résultats implique des partisans du OUI un "effort constant pour obtenir la majorité la plus claire possible le 20 mai".

Quant à M. Ryan, dont le NON aurait récolté 40.9 pour 100 des suffrages, il s'est dit très encouragé puisque le sondage montrerait une tendance à la baisse des gens qui auraient voté OUI. Le chef du NON estime que le nombre de OUI a baissé depuis un an et, dit-il, "on va continuer de le descendre jusqu'au jour du référendum".

Par comparaison avec le sondage précédent d'IQOP, le nombre des indécis aurait augmenté de 9 pour 100, se fixant cette fois à 17.9 pour 100. M. Ryan a commenté que certaines gens sont intimidées par les sondages et refusent de répondre, ce qui ne signifie pas qu'elles soient indécises. Le fait a été démontré, dit-il, lors des élections partielles de Jean-Talon et de Maisonneuve. Les deux fois, les sondages plaçaient les deux partis sur

un même pied, mais le Parti libéral a remporté les deux élections avec de confortables majorités. "Le seul sondage qui compte en politique, a conclu M. Ryan, c'est celui du jour des élections."

L'IQOP

Les enquêteurs de l'IQOP ont interrogé 1,200 personnes dont 67.5 pour 100 ont bien voulu répondre. De cet échantillonnage de 761 électeurs, 13.5 pour 100 se sont dits indécis et 4.4 pour 100 ont refusé de répondre, ce qui fait un total d'indécis de 17.9 pour 100.

Ainsi, le nombre de OUI a baissé de 6.2 pour 100 depuis un mois et le nombre de NON de 2.7 pour 100.

Les Canadiens français qui auraient voté OUI la semaine dernière étaient au nombre de 48.9 pour 100 contre 55.4 pour 100 au précédent sondage, et ceux qui auraient voté NON de 32.9 pour 100 contre 35.1 pour 100 il y a un mois, tandis que le nombre des indécis a passé de 9.5 à 18.3 pour 100 chez les francophones.

Un Québécois sur cinq affirme qu'il peut changer d'avis d'ici le 20 mai.

Le sondage indique un net mouvement de l'électorat féminin en faveur du NON. De 43.5 pour 100 qu'il était en mars, l'appui des femmes à la souveraineté-association a baissé à 34.3 pour 100 en avril.

Dans la région de Québec, le nombre d'indécis et de non-répondants a considérablement augmenté, passant de 3.3 à 18.5 pour 100, aux dépens du OUI et du NON, le OUI baissant de 49.3 à 41.9 pour 100, selon les deux sondages de l'IQOP, et le NON passant de 47.4 à 38.6 pour 100.

D'autre part, en ce qui concerne les options constitutionnelles, le fédéralisme renouvelé et la souveraineté-association semblent occuper des positions relativement stables.

Ainsi, selon le sondage IQOP, le fédéralisme renouvelé est bien perçu par 52.2 pour 100 des Québécois, alors que 43.7 pour 100 disent favoriser plutôt la souveraineté-association.

Les résultats des sondages effectués par IQOP en septembre 78, septembre 79 et mars 80 donnaient également le haut du pavé au fédéralisme renouvelé, avec successivement 56.2

pour 100, 57.3 pour 100 et 51.6 pour 100 du vote.

Les chiffres indiquent donc une légère remontée de la popularité de cette option, après une chute notable entre septembre 79 et mars 80.

Sur un autre sujet, si des élections avaient été tenues au Québec entre le 14 et le 16 avril, le Parti québécois aurait été reporté au pouvoir avec une très forte majorité.

Pourtant, en chiffres absolus, c'est le Parti libéral du Québec qui apparaît le plus populaire, avec 39.8 pour 100 du vote, contre 38.4 pour 100 pour le Parti québécois, révèle l'IQOP.

Cette popularité se limite cependant à l'ouest de Montréal, où 77.9 pour 100 des voix vont au PLQ.

Hors de Montréal, le PQ fait meilleure figure, atteignant la faveur de 46.4 pour 100 de l'électorat francophone, contre 30.4 pour 100 pour le PLQ.

En termes de sièges, selon les projections, le PQ récolterait plus de 90 circonscriptions.

LA SECRÉTAIRE ET L'ORGANISATION

Un séminaire de trois jours pour les secrétaires qui veulent être encore plus efficaces.

A MONTRÉAL : 14-16 MAI 80
HOTEL REINE ELIZABETH

A SHERBROOKE : 21-23 MAI 80
AUBERGE DES GOUVERNEURS

A QUÉBEC : 26-28 MAI 80
HOTEL HILTON

A TROIS-RIVIÈRES : 28-30 MAI 80
AUBERGE DES GOUVERNEURS

NOUS OFFRONS AUSSI CE PROGRAMME POUR DES GROUPES SPÉCIAUX.

AU PROGRAMME

- comment comprendre les objectifs de votre organisation.
- comment analyser les situations.
- comment assumer les décisions qui vous reviennent.
- comment utiliser votre temps efficacement.
- comment communiquer avec succès.

POUR PLUS D'INFORMATION S'ADRESSER À:

CFE CENTRE DE FORMATION EN GESTION
1400 OUEST, RUE SALVÉ, BUREAU 279
MONTRÉAL, H4N 1C5

TÉL: (514) 337-0496

Préparez vos vacances

TENTE MELBOURNE
Dimensions: 13'6" X 14' — hauteur: 7' — personnes: 7

TENTE TIPI
Dimensions: 8'6" X 7'6" — hauteur: 6' — personnes: 4

TENTE CAMBERRA FAMILIALE
Dimensions: 11' X 10' — hauteur: 7' — personnes: 6

RACLET
Gottschalk

"NOUVEAU"
Venez voir la RACLET "Quick" la tente qui élimine les heures de montage. "10 minutes et Quick" c'est fait!

N'attendez pas la cohue.
Toute mise de côté acceptée.

massicotte sports
En montre au 915 St-Vallier est